U d'/of OTTAWA
39003004673116

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/degaspetgarne00casg

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE.

COLLECTION : MONTCALM.

N. 403 B.

DE GASPÉ ET GARNEAU.

DE GASPÉ

ET

GARNEAU

PAR

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

MONTRÉAL.
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée.
79, Rue St Jacques.
1912.

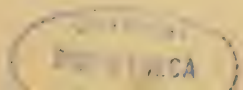

Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1885, par BEAUCHEMIN & VALOIS, au bureau du ministre de l'Agriculture.

PAUL DUMAIS.

PHILIPPE A. DE GASPÉ (1).

I.

SOUVENIRS D'ENFANCE.

Le premier souvenir du vieil ami qui vient de me quitter pour toujours et que tous mes compatriotes pleurent avec moi, se perd dans le crépuscule de mon enfance. Malgré ce que cette réminiscence a de personnel, je veux la raconter ; car elle me donnera l'occasion de décrire l'antique manoir des seigneurs de Gaspé, et d'ouvrir au lecteur un aperçu dans l'intérieur de cette famille aux habitudes si étrangères à notre temps.

Avez-vous remarqué, à l'aube du jour, quand les premières lueurs de l'aurore tracent, sur la

(1) Malgré les sollicitations de mes amis, j'étais décidé à ne pas faire la biographie de M. de Gaspé : d'abord à cause de l'impossibilité où je suis d'écrire sans le secours d'une plume étrangère ; ensuite à cause des liens de parenté qui m'unissent à M. de Gaspé. Mais un si grand nombre d'amis des lettres m'ont réitéré cette demande, me disant que personne n'avait connu l'auteur des *Anciens Canadiens* aussi intimement que moi, et n'avait été mieux à portée de l'apprécier, que j'ai dû céder enfin à leurs instances.

crête de nos montagnes, ce pâle sillage que n
habitants appellent *la barre du jour*, avez-vo
remarqué ces vapeurs diaphanes qui flotte
souvent à l'horizon ? fantômes gracieux q
l'œil suit comme un beau rêve qu'on craint
voir s'évanouir, et dont la silhouette vague
indécise se confond parfois avec l'azur du ci
C'est dans ce même demi-jour de l'intelligen
qui s'ouvre, semblable à ces formes attrayante
que se dresse dans mon passé la douce et lointa
ne apparition du bon vieillard dont je vais vo
dire la vie.

Mon père et ma mère avaient l'habitude
faire, chaque année, quelques visites à nos p
rents et amis échelonnés dans chaque paroiss
le long du fleuve, depuis la Rivière-Ouelle ju
qu'à Québec. Parfois, plusieurs des enfan
étaient admis à l'insigne bonheur de les accon
pagner. C'était alors une fête sans pareille,
l'attendait avec impatience comme un jour
l'an, on se faisait compter les jours, on en rêvai
Ces promenades, avec les beaux tours sur le fle
ve que notre père nous faisait faire dans s
yacht, sont les souvenirs que j'ai gardés le pl
vivement gravés dans ma mémoire d'enfant.

Dans ce temps-là (je parle de plus de tren
ans passés) on voyageait encore ; c'était un év
nement qu'un départ. Aujourd'hui, comme d
le proverbe moderne, on ne voyage plus, o
arrive. Il fallait deux grandes journées pou
monter de la Rivière-Ouelle à Québec. Le voy

age était déterminé et fixé des mois d'avance. La semaine précédente, des lettres partaient pour annoncer l'arrivée.

De bonne heure le matin, toute la *maisonnée* était en mouvement. La *barouche*, espèce de carrosse comme on n'en voit plus, sortait de la remise dans la cour. La barouche était un monument, comparée aux grêles véhicules d'aujourd'hui, qui ont plutôt l'air de vélocipèdes.

John, le fidèle groom, vieux matelot anglais naufragé que mon père avait recueilli, arrivait de l'étable avec les deux chevaux noirs, dont les noms singuliers, *Pompée*, *César*, retentissent encore à mon oreille. Il les attelait à la barouche, puis grimpait sur le siège à une hauteur phénoménale, et arrivait solennellement, le fouet à la main, devant la porte.

« — *John, you are in time,* » lui criait mon père. John, en effet, véritable Anglais, flegmatique et taciturne, était la précision même.

Au moment du départ, mon père réunissait toute la famille, avec les domestiques, dans le salon, et récitait une prière pour demander à Dieu de bénir le voyage.

Puis, c'était une ronde d'embrassements, et nous montions, les uns après les autres, les gradins de la barouche, espèce d'échelle de Jacob, qui se repliait dans la voiture. Il me semblait alors que ça devait être comme cela dans le paradis.

Le soleil, déjà haut sur l'horizon des Alléghanys, nous regardait de son grand œil réjoui. Il

faisait toujours beau ce jour-là, autrement nous ne partions pas.

Enfin la caravane s'ébranlait : nos voix enfantines gazouillaient comme une couvée d'oiseaux, et c'était à grande peine qu'on pouvait contenir dans la voiture notre frétillant bonheur.

Comme toute la nature était belle alors ! Comme elle nous souriait avec amour ! La fée magique de l'enfance avait touché chaque objet de sa baguette. Le ciel, les prairies, les montagnes, la mer, tout était enchanté. L'azur du firmament était plus limpide, les campagnes plus verdoyantes, les montagnes plus ombragées, la mer plus chatoyante des feux du jour.

Je vois encore, dans les guérets, les moissonneurs, la faucille à la main, parmi les gerbes; dans les prairies, les faucheurs qui s'arrêtaient pour nous saluer, selon la belle coutume canadienne, lorsque nous passions ; j'entends le bruissement du foin qui tombe sous les grands coups de faux. Je suis de l'œil les goglus, au plumage d'or et d'ébène, qui chantaient à ravir, en voltigeant sur les prés, ou perchés sur les clôtures. Je vois sauter, sur la poussière du chemin, les sauterelles, autour des roues et sous les pas des chevaux.

Lorsque nous rencontrions quelque pauvre, marchant dans la même direction que nous, s'il était vieux ou paraissait fatigué, mon père disait à John d'arrêter et faisait monter le pauvre dans la voiture. Il prenait de là occasion de nous donner une leçon.

« — Mes enfants, disait-il, il faut respecter les pauvres, toujours les saluer, les secourir : ils sont les frères de Jésus-Christ ».

Nous n'aurions jamais oublié d'ôter notre chapeau en passant devant les croix que nous rencontrions souvent le long de la route. Dans les anses, soit de Sainte-Anne, soit de Saint-Roch, où les maisons sont plus clairsemées, nous récitions le chapelet.

Enfin après bien des arrêts, de paroisse en paroisse, nous arrivions, dans l'après-midi, au manoir de M. de Gaspé.

C'est là que m'apparaît, pour la première fois, l'aimable physionomie du « bon gentilhomme ». M. de Gaspé, debout devant sa porte, entouré de ses enfants, nous attendait, le sourire sur les lèvres.

La résidence seigneuriale, que M. de Gaspé a immortalisée dans ses *Anciens Canadiens* sous le nom de manoir d'Haberville, s'élève, à quelques arpents du fleuve, en face d'un petit cap ombragé de pins, d'épinettes et de bouleaux, et au pied duquel passe le *chemin du roi*.

Une vue superbe s'étend de là sur le fleuve tout parsemé d'îles. En face, ce sont les deux Piliers, le Pilier de bois, et le Pilier de Roche avec la tour de son phare, « l'un désert et aride comme le roc d'Oea de la magicienne Circé, tandis que l'autre est toujours vert comme l'île de Calypso ». Plus loin c'est la batture aux Loups-Marins et l'île aux Oies avec l'île aux Grues, et tout à fait

sous le nord l'île aux Coudres. A quatre ou cinq lieues de distance, de l'autre côté du fleuve, la longue et formidable chaîne des Caps, aux nuances bleuâtres, ferme l'horizon.

Le manoir, qui aujourd'hui tombe en ruine, est une construction d'assez modeste apparence, à un seul étage, au toit roide et élancé, avec deux ailes qui projettent du côté de la façade. Il fut bâti, peu de temps après la conquête, pour remplacer le manoir primitif qui avait été incendié par les Anglais en 1759. Le second manoir n'avait de remarquable que son air de propreté et de blancheur uniforme qui faisait ressortir ses vives arrêtes sur la verdure et le feuillage des vergers. Des parterres de fleurs, un jardin potager, quelques allées d'arbres fruitiers, que M.de Gaspé cultivait avec amour, embellissaient l'avenue qui conduit à la porte d'entrée.

Le silence, l'abandon et la décadence ont aujourd'hui remplacé les soins diligents, l'animation de la vie, les éclats de rire bruyants qui faisaient retentir les salons et les bocages de cette demeure, quand la nombreuse famille de M. de Gaspé l'habitait. A l'époque reculée dont je parle, elle était remplie d'hôtes aussi aimables que spirituels, qui faisaient de l'hospitalité la plus large part et le bonheur de leur vie.

On aimera peut-être à connaître les noms de cette société qui a complètement disparu : c'était d'abord M. de Gaspé et madame de Gaspé, née Susanne Allisson ; madame Allisson, née

Thérèse Baby, belle-mère de M. de Gaspé ; madame de Gaspé, née Catherine de Lanaudière ; Mlle Marie Louise Olivette de Lanaudière, tante de M. de Gaspé, enfin la nombreuse famille de ce dernier. Une douce gaieté, assaisonnée du vieil esprit français, animait cette belle société, dont M. de Gaspé était l'âme. Sa verve intarissable, sa tournure d'esprit si originale, ses connaissances variées, son talent de narration faisaient oublier les heures en sa compagnie. Durant les longues soirées, si la conversation commençait à languir, il ouvrait sa belle bibliothèque, en tirait un livre, prenait quelque passage choisi de Racine, de Molière, de Shakespeare ou d'autres, et en divertissait ses auditeurs avec un talent de lecture incomparable.

Ce genre d'amusement était si attrayant pour lui et pour sa famille qu'il avait traduit en français et copié de sa main presque toutes les œuvres de Walter Scott, qu'il lisait tout haut le soir.

Ceci explique le mystère des *Anciens Canadiens*, cette fleur de printemps éclose sous les neiges de l'hiver. L'étude approfondie des grands maîtres avait perfectionné depuis longtemps le talent de M. de Gaspé, élaboré dans son cerveau cette conception, si savante et à la fois si simple, qui en est sortie tout à coup complète et toute vêtue, comme la Minerve antique.

De temps à autre, pour initier ses enfants aux

plaisirs de l'intelligence, M. de Gaspé leur faisait exercer une petite pièce de théâtre tirée des œuvres si jolies de Berquin, ou des contes des *Mille et une nuits*. On improvisait un théâtre dans le grand salon, et la pièce était jouée aux applaudissements de quelques amis et des censitaires du voisinage, qu'on invitait à prendre part à cette petite fête.

La chasse, la pêche, les promenades au bord de la mer, les soins de son domaine, la culture de ses jardins, les conseils qu'il donnait gratis à tous ceux qui venaient, de près comme de loin, pour le consulter en sa qualité d'avocat, remplissaient le reste de ses journées.

Durant la belle saison, on faisait diversion aux habitudes ordinaires de la vie par quelque fête champêtre sur les coteaux voisins ou sous l'ombrage des grandes érablières.

Les cris de joie que faisaient entendre les enfants et les convives du manoir au retour de ces festins agrestes, retentissaient encore aux oreilles de M. de Gaspé, lorsqu'il écrivait cette scène charmante de ses *Anciens Canadiens*.

« De joyeux éclats de rire se faisaient entendre du chemin même, et l'écho du cap répétait le refrain :

» Ramenez vos moutons, bergère,
» Belle bergère, vos moutons.

» Les danseurs avaient rompu un des chaînons de cette danse ronde, et parcouraient en tout

sens la vaste cour du manoir à la file les uns des autres. On entoura la voiture du chevalier, la chaîne se renoua, et l'on fit quelques tours de danse en criant à mademoiselle d'Haberville : — Descendez, belle bergère.

» Blanche sauta légèrement de voiture ; le chef de la danse se mit à chanter :

» C'est la plus belle de céans, (*bis*)
» Par la main je vous la prends, (*bis*)
» Je vous la passe par derrière,
» Ramenez vos moutons, bergère :
» Ramenez, ramenez, ramenez donc,
» Vos moutons, vos moutons, ma bergère,
» Ramenez, ramenez, ramenez donc,
» Belle bergère, vos moutons.

» On fit encore plusieurs rondes autour de la voiture du chevalier en chantant :

» Ramenez, ramenez, ramenez donc,
» Belle bergère, vos moutons.

» On rompit encore la chaîne ; et toute la bande joyeuse entra dans le manoir en dansant et chantant le joyeux refrain ».

II.

LES ANCÊTRES DE M. DE GASPÉ.

La famille de M. de Gaspé est originaire de Normandie. Jacques Aubert, ingénieur des fortifications d'Amiens, et commis général de la compagnie des Indes occidentales, résidait dans la paroisse de Saint-Michel, d'Amiens. Ce fut

son fils, Charles Aubert de La Chenaye, né à Amiens en 1630, qui, le premier de sa famille, vint s'établir en Canada vers 1655. Il se fixa à Québec, et épousa, en premières noces, Catherine Gertrude Couillard, fille de sieur Guillaume Couillard, et de dame Guillemette Hébert. Madame de La Chenaye mourut en 1664, âgée seulement de seize ans, en donnant le jour à son fils Charles.

M. de La Chenaye épousa, en secondes noces (10 janvier 1668), Marie Louise Juchereau de La Ferté, petite-fille du premier seigneur de Beauport, qui lui donna neuf enfants. Venu au Canada avec quelque fortune, il l'accrut rapidement par le commerce ; et obtint successivement la concession de la seigneurie de Saint-Jean Port-Joli, d'une partie de la Rivière-du-Loup et de Cacouna (1673), de Madawaska, du lac Témiscouata (1683), de Blanc-Sablon et de Terre-Neuve (1693). Les services éminents qu'il rendit à la colonie lui valurent des lettres de noblesse de la part de Louis XIV. Il reçut pour armes : *D'argent à trois pins de sinople, accompagnés en pointe d'un croissant de gueules, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or* (1).

(1) « Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir salut. L'attention particulière que nous avons toujours donnée, dans les occasions, à récompenser la vertu, dans quelque état qu'elle se soit rencontrée, nous a porté à donner des marques de notre estime et de notre satisfaction, non seulement à ceux de nos sujets qui se sont distingués dans l'épée et dans la robe, mais encore à ceux qui se sont attachés à soutenir et à augmenter le commerce : c'est ce qui

Son fils Pierre, qui le premier prit le nom de Gaspé, épousa à Québec, en premières noces, dame Jacqueline Catherine Juchereau de Saint-Denis ; et, en secondes noces (1711), dame Angélique Le Gardeur de Tilly. Ils eurent sept enfants, dont le troisième, Ignace Philippe, est le grand-père de M. de Gaspé.

Ignace Philippe Aubert de Gaspé, né en 1717, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Saint-Jean Port-Joli, épousa à Québec, le 30 juin 1745, dame Marie Anne Coulon de Villiers, fille de Nicolas Coulon de Villiers et d'Angèle Jaret de Verchères. Madame de Gaspé était sœur du célèbre Villiers de Jumon-

nous a convié à accorder des lettres de noblesse aux uns et aux autres, et à faire passer à leur postérité les marques de la considération que nous avons pour eux, afin de reconnaître leurs services, de renouveler leur émulation, et d'engager leurs descendants à suivre leurs traces. Et comme on nous a fait des relations très avantageuses du mérite du Sieur Aubert de La Chesnaye, fils du Sieur Aubert, vivant Intendant des fortifications de la ville et citadelle d'Amiens, et des avantages considérables qu'il a procurés au commerce du Canada, depuis l'année 1655 qu'il y est établi, nous avons cru que nous devions le traiter aussi favorablement, d'autant plus qu'ayant formé, par notre édit de l'année 1664, une nouvelle Compagnie au dit pays, pour la propagation de la Foi, l'augmentation du commerce et l'établissement des Français du dit pays et des Indes, il a fait avec succès des établissements pour la dite Compagnie, sous notre autorité, jusqu'à la réunion du dit pays à notre domaine, dans laquelle Compagnie il a travaillé avec beaucoup de succès ; il a même employé des sommes très considérables pour le bien et l'augmentation de la Colonie et particulièrement pour le défrichement et la culture d'une grande étendue de terre, en divers établissements séparés, et à la construction de plusieurs belles maisons et autres édifices ; il a suivi les Sieurs de La Barre et Denonville, ci-devant Gouverneurs et nos Lieute-

ville, massacré par les Anglais au fort Nécessité en 1753.

Soldat comme ses ancêtres, Ignace Philippe de Gaspé se distingua dans toutes les guerres de la conquête. Il eut l'insigne honneur de commander une des quatre brigades canadiennes à la bataille de Carillon. Ruiné par la prise du pays, il se retira parmi les ruines de son manoir qu'avaient incendié les Anglais. De toute sa fortune, il ne lui restait que son argenterie, qu'il avait dérobée aux ennemis en l'enfouissant au fond d'un puits.

« Il ne songea même pas à réclamer de ses censitaires appauvris, les arrérages de rentes considérables qu'ils lui devaient, mais s'empressa

nants-Généraux du pays, dans toutes les courses de guerre qu'ils ont faites, et dans toutes les occasions, il s'est exposé à tous les dangers et a donné des marques de son courage et de sa valeur, et notamment dans les entreprises que ces deux Lieutenants-Gén raux ont formées contre les Iroquois et les Sonnontouans, nos ennemis, dans le pays desquels il prit possession, en notre nom, des principaux postes et du fort des Iroquois, ainsi que de toutes les terres conquises par nos armes ; il a eu un de ses fils tué à notre service, et les aînés de cinq qui lui restent y servent actuellement et se sont distingués au dit pays. A ces causes, voulant user envers le dit Sieur de La Chesnaye des mêmes faveurs que nous accordons à ceux de son mérite, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous l'avons anobli et anoblissons par ces présentes, signées de notre main, ensemble ses enfants nés et à naître en légitime mariage, que nous avons décorés et décorons du titre de noblesse, de sorte qu'ils puissent acquérir et posséder tous fiefs et terres nobles, et jouir de tous les honneurs, prérogatives et privilèges, franchises, exemptions et immunités dont jouissent les autres nobles de notre Royaume. Donné à Versailles, au mois de mars de l'an de grâce 1693, et de notre règne le cinquantième ». (Signé) Louis.

plutôt de leur venir en aide en faisant reconstruire son moulin sur la rivière des Trois-Saumons, qu'il habita plusieurs années avec sa famille, jusqu'à ce qu'il fût en moyen de construire un nouveau manoir.

» C'était un bien pauvre logement, que trois chambres exiguës, réservées dans un moulin, pour sa famille jadis si opulente ! Cependant tous supportaient avec courage les privations auxquelles ils étaient exposés ; le capitaine de Gaspé seul, tout en travaillant avec énergie, ne pouvait se résigner à la perte de sa fortune ; les chagrins le minaient ; pendant l'espace de six ans, jamais sourire n'effleura ses lèvres. Ce ne fut que lorsque son manoir fut reconstruit, et qu'une certaine aisance reparut dans le ménage, qu'il reprit sa gaieté naturelle » (1).

Il mourut à Saint-Jean Port-Joli le 26 janvier 1787, âgé de 70 ans.

Son fils, l'honorable Pierre Ignace Aubert de Gaspé, père de notre auteur, était le dernier des six enfants et le fils unique du soldat de Carillon. Marié à Québec, à dame Catherine Tarieu de Lanaudière, il en eut sept enfants, dont l'aîné est l'auteur des *Anciens Canadiens*. Membre du conseil législatif, l'honorable Pierre Ignace de Gaspé partagea sa vie entre les soins de sa famille et les devoirs de citoyen, si importants à cette époque où chacun rivalisait de patriotisme pour sauver du naufrage les épaves de notre na-

(1) *Anciens Canadiens*, p. 263.

tionalité. Grâce aux années de paix dont jouit le Canada pendant sa vie, il parvint à refaire en partie la fortune que son père avait perdue pendant la guerre. Il mourut le 13 février 1823, à l'âge de 66 ans. En annonçant sa mort, *le Canadien* écrivait ce bel éloge :

« Les sentiments de loyauté se manifestèrent chez lui dès son enfance : étudiant au collège de cette ville lors de la guerre de 1775, exempt alors du service par sa jeunesse, il ne consulta que sa loyauté, abandonna ses études pour joindre ses efforts, comme volontaire, à ceux de ses compatriotes, et repousser l'ennemi commun. Juste et libéral envers ses censitaires, il n'a jamais dans l'espace de quarante ans qu'il a géré ses seigneuries, intenté une seule poursuite contre eux ».

L'auteur des *Anciens Canadiens* me rapportait, au sujet de la mort de son père, une anecdote assez singulière. Son père avait un cheval favori, nommé *Carillon*, qui avait été le compagnon ordinaire de ses courses. Lorsqu'on l'attela pour conduire le cercueil à l'église, on eût dit que le fidèle animal ne voulait pas se séparer de son maître : il se mit à hennir, et refusa obstinément d'avancer, quoiqu'il n'eût jamais été rétif auparavant. On fut obligé de le reconduire à l'étable, et d'atteler à sa place un autre cheval.

III.

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ.

« Le 30 octobre de l'année 1786, raconte M. de

Gaspé dans ses *Mémoires*, dans une maison de la ville de Québec, remplacée maintenant par le palais archiépiscopal, un petit être bien chétif, mais très vivace, puisqu'il tient aujourd'hui la plume à l'âge de soixante-dix-neuf ans, ouvrait les yeux à la lumière. Après avoir crié jour et nuit pendant trois mois sans interruption, sous le toit de sa grand'mère maternelle, veuve du chevalier Charles Tarieu de Lanaudière, le petit Philippe Aubert de Gaspé fut transporté à Saint-Jean Port-Joli, dans une maison d'assez modeste apparence, ayant néanmoins la prétention de remplacer l'ancien et opulent manoir que messieurs les Anglais avaient brûlé en 1759... C'est là que s'écoulèrent mes premières années.

» Je trouvais la vie pleine de charme pendant mon enfance, ne m'occupant ni du passé ni encore moins de l'avenir. J'étais heureux ! Que me fallait-il de plus ! Je quittais bien, le soir, avec regret tous les objets qui m'avaient amusé, mais la certitude de les revoir le lendemain me consolait ; aussi étais-je levé dès l'aurore pour reprendre la jouissance de la veille.

» Je me promenais seul, sur la brune, de long en large dans la cour du manoir, et je trouvais une jouissance infinie à bâtir des petits châteaux en Espagne. Je donnais des noms fantastiques aux arbres qui couronnent le beau promontoire qui s'élève au sud du domaine seigneurial. Il suffisait que leur forme m'offrît quelque ressemblance avec des êtres vivants pour me les faire

classer dans mon imagination. C'était une galerie complète composée d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux domestiques, de bêtes féroces et d'oiseaux. Si la nuit était calme et belle, je n'éprouvais aucune inquiétude sur le sort de ceux que j'aimais, mais au contraire si le vent mugissait, si la pluie tombait à torrents, si le tonnerre ébranlait le cap sur ses bases, je me prenais alors d'inquiétude pour mes amis ; il me semblait qu'ils se livraient entre eux un grand combat et que les forts dévoraient les plus faibles ; j'étais heureux le lendemain de les trouver sains et saufs ».

A l'âge de neuf ans, le jeune de Gaspé fut placé à Québec, dans une maison de pension tenue par deux vieilles filles ayant nom Chôlette. Gâté par elles et par leur frère, Ives Chôlette qui l'adorait et lui laissait une liberté entière, il fit, pendant trois ans, l'école buissonnière, et apprit bien plus les tours de gamins que les règles de la grammaire.

« Je commençai par faire connaissance avec tous les petits polissons du quartier, et notamment avec le sieur Joseph Bezeau, autrement dit Coq Bezeau, parce qu'il était, je suppose, le chef des gamins. Il me présenta ensuite à tous ses amis de la ville et des faubourgs, comme un sujet des plus belles espérances ».

Il faut lire, dans les *Mémoires*, ses aventures avec maître Coq Bezeau et son cousin, Lafleur : ce sont de petits chefs-d'œuvre tracés de main

de maître. Le spirituel et le grotesque s'y allient sous les formes les plus hilarantes : on ne peut lire ces esquisses, véritables photographies du temps, sans se tenir les côtes. Ils resteront comme des modèles du genre.

Les parents du jeune de Gaspé apprirent, un peu tard, la grande vie que menait leur petit gamin dans la bonne ville de Québec. Sous le professorat de Coq Bezeau, l'éducation de la rue avait été complète ; mais celle de la grammaire était à recommencer. Grande fut leur colère en apprenant ce résultat : ils le renfermèrent dans le séminaire de Québec, où il termina ses études, non sans renouveler, de fois à autres, des scènes comiques dignes de l'âge d'or de sa gaminerie.

Au sortir de ses études, il embrassa la carrière du barreau, étudia sous le juge en chef Sewell, alors procureur général, et se livra à la pratique du droit pendant quelques années. La place de shérif lui fut alors offerte ; il l'accepta, et ce fut son malheur. Doué d'une imagination vive, d'un cœur ardent et généreux, n'ayant connu de la vie que l'aisance et les douceurs, il se laissa entraîner au courant de cette vie insouciante, et ne veilla pas à ses affaires avec le soin qu'exigeait son importante situation. Quand il se réveilla de ce rêve, un abîme était ouvert sous ses pas.

Mais lui-même s'en est fait des reproches si amers, en a fait l'aveu public, après trente ans d'expiation, en termes si touchants, qu'après avoir lu sa confession, le blâme expire sur les lè-

vres ; on n'a plus que le courage de le plaindre.

M. de Gaspé s'est peint lui-même dans les *Anciens Canadiens* sous le pseudonyme de M. d'Egmont. Ce chapitre, écrit avec des larmes, est tracé avec une éloquence brûlante : on sent qu'il y a mis toute son âme, concentré toutes les espérances, toutes les illusions, toutes les anxiétés, toutes les déceptions, toutes les angoisses de sa vie.

M. d'Egmont s'adressant à Jules d'Haberville :

« Je vais maintenant, mon cher Jules, te faire le récit de la période la plus heureuse et la plus malheureuse de ma vie : cinq ans de bonheur ! cinquante ans de souffrances ! O mon Dieu ! une journée, une seule journée de ces joies de ma jeunesse, qui me fasse oublier tout ce que j'ai souffert ! Une journée de joie délirante qui semble aussi aiguë que la douleur physique ! Oh ! une heure, une seule heure de ces bons et vivifiants éclats de rire, qui dilatent le cœur à le briser, et qui, comme une coupe rafraîchissante du Léthé, effacent de la mémoire tout souvenir douloureux ! Que mon cœur était léger, lorsque entouré de mes amis, je présidais la table du festin ! Un de ces heureux jours, ô mon Dieu ! où je croyais à l'amitié sincère, où j'avais foi en la reconnaissance, où j'ignorais l'ingratitude !

» Lorsque j'eus complété mes études, toutes les carrières me furent ouvertes ; je n'avais qu'à choisir...

» J'obtins une place de haute confiance dans les bureaux. Avec mes dispositions, c'était

courir à ma perte. J'étais riche par moi-même ; mon père m'avait laissé une brillante fortune, les émoluments de ma place étaient considérables, je maniais, à rouleaux, l'or que je méprisais.

» Je ne chercherai pas, fit le bon gentilhomme en se frappant le front avec ses deux mains, à pallier mes folies pour accuser autrui de mes désastres ; oh ! non ! mais il est une chose certaine, c'est que j'aurais pu suffire à mes propres dépenses, mais non à celles de mes amis, et à celles des amis de mes amis... incapable de refuser un service, ma main ne se ferma plus ; je devins non seulement leur banquier, mais si quelqu'un avait besoin d'une caution, d'un endossement de billet, ma signature était à la disposition de tout le monde. C'est là, mon cher Jules, ma plus grande erreur...

» Un grand poète anglais a dit : « Ne prête, ni » n'emprunte, si tu veux conserver tes amis ». Donne, mon cher fils, donne à pleines mains, puisque c'est un penchant irrésistible chez toi, mais au moins, sois avare de ta signature ; tu seras toujours à la gêne, mais tu éviteras les malheurs qui ont empoisonné mon existence pendant un demi-siècle.

» Mes affaires privées étaient tellement mêlées avec celles de mon bureau, que je fus assez longtemps sans m'apercevoir de leur état alarmant ; lorsque je découvris la vérité après un examen de mes comptes, je fus frappé comme d'un coup de foudre. Non seulement j'étais ruiné, mais

j'étais aussi sous le poids d'une défalcation considérable ! Bah ! me dis-je, à la fin que m'importe la perte de mes biens ! que m'importe l'or que j'ai toujours méprisé !... Je paierai mes dettes ; je suis jeune, je n'ai point peur du travail, j'en aurai toujours assez. Qu'ai-je à craindre d'ailleurs ? mes amis me doivent des sommes considérables. Témoins de mes difficultés financières, ils vont s'empresser de liquider, et aussi, s'il est nécessaire, de faire pour moi ce que j'ai fait tant de fois pour eux. Que j'étais simple, mon cher fils, de juger les autres par moi-même !

» Un seul, oui un seul, et celui-là n'était qu'une simple connaissance que j'avais rencontrée quelquefois en société, ayant eu vent de la ruine qui me menaçait, s'empressa de me dire : « Nous » avons eu des affaires ensemble ; voici, je crois, » la balance qui vous revient ; compulsez vos » livres pour voir si c'est exact ».

» Il est mort depuis longtemps ; honneur à sa mémoire ! et que les bénédictions d'un vieillard profitent à ses enfants (1) » !

Ceux que M. de Gaspé avait obligés, qui s'étaient enivrés du vin de sa prospérité, l'abandonnèrent au moment de l'épreuve ; ne pouvant combler seul l'abîme ouvert sous ses pas, il roula au fond du précipice. Quatre ans de captivité furent le châtiment de son imprudence et l'expiation de sa faute.

« Privé de ma liberté, je croyais avoir absorbé

(1) Ce digne homme, c'était feu le juge Pannet.

la dernière goutte de fiel de ce vase de douleur que la malice des hommes tient sans cesse en réserve pour les lèvres fiévreuses de leurs frères. Je comptais sans la main de Dieu appesantie sur l'insensé, architecte de son propre malheur ! Deux de mes enfants tombèrent si dangereusement malades, à deux époques différentes, que les médecins, désespérant de leur vie, m'annonçaient chaque jour leur fin prochaine. C'est alors, ô mon fils ! que je ressentis toute la lourdeur de mes chaînes. C'est alors que je pus m'écrier comme la mère du Christ : « Approchez » et voyez s'il est douleur comparable à la mien- » ne » ! Je savais mes enfants moribonds, et je n'en étais séparé que par la largeur d'une rue. Je voyais, pendant de longues nuits sans sommeil, le mouvement qui se faisait auprès de leur couche, les lumières errer d'une chambre à l'autre ; je tremblais à chaque instant de voir disparaître ces signes de vie qui m'annonçaient que mes enfants requéraient encore les soins de l'amour maternel. J'ai honte de l'avouer, mon fils, mais j'étais souvent en proie à un tel désespoir que je fus cent fois tenté de me briser la tête contre les barreaux de ma chambre. Savoir mes enfants sur leur lit de mort, et ne pouvoir voler à leur secours, les bénir et les presser dans mes bras pour la dernière fois !...

» Le bon gentilhomme se pressa la poitrine à deux mains, garda pendant quelque temps le silence et s'écria :

— Pardonne-moi, mon fils, si, emporté par le souvenir de tant de souffrances, j'ai exhalé mes plaintes dans toute l'amertume de mon cœur. Ce ne fut que le septième jour après l'arrivée de ses amis, que ce grand poète arabe, Job, le chantre de tant de douleurs, poussa ce cri déchirant : *Pereat dies in quâ natus sum !* moi, mon fils, j'ai refoulé mes plaintes dans le fond de mon cœur pendant cinquante ans ! pardonne-moi donc si j'ai parlé dans toute l'amertume de mon âme ; si, aigri par le chagrin, j'ai calomnié tous les hommes, car il y a de bien nobles exceptions.

» Comme j'avais fait l'abandon depuis longtemps à mes créanciers de tout ce que je possédais, que tous mes meubles et immeubles avaient été vendus à leur bénéfice, je présentai au roi supplique sur supplique pour obtenir mon élargissement après quatre ans de réclusion. Je finis par l'obtenir...

» Mon avenir était brisé comme mon pauvre cœur, je n'ai fait que végéter depuis sans profit pour moi, ni pour les autres ».

Ici M. de Gaspé se trompe ; ces trente années de solitude, qui lui paraissaient si stériles, ont été les plus fécondes de sa vie. Instruit à l'école du malheur, cette longue retraite, vouée à l'étude et à la méditation, a mûri son talent qui s'est révélé tout à coup, au soir de sa vie, par l'apparition des *Anciens Canadiens*. Sans cela, nous n'aurions pas eu cette œuvre pétrie de ses larmes, éclose des déchirements de son âme.

Après cette catastrophe qui avait ruiné sa fortune et ses espérances, M. de Gaspé se retira au manoir de Saint-Jean Port-Joli, où il vécut ignoré des hommes, retrouvant le calme, sinon le bonheur, dans la compagnie des livres, de la nature, et de ses souvenirs (1). Les habitudes les plus simples avaient remplacé le luxe de sa jeunesse. Levé de bonne heure le matin, il visitait quelque partie de son domaine, surveillait les travaux de ses champs, et trouvait un délassement toujours nouveau dans la culture de ses fleurs et de ses arbres fruitiers. Souvent, assis dans son salon, il passait des heures entières, silencieux et pensif, à les regarder fleurir et fructifier, à respirer leurs parfums, à regarder les rayons du soleil se jouer parmi leurs feuilles agitées par la brise, à écouter les oiseaux chanter sous leur ombrage.

Il faisait lui-même l'école à ses enfants, leur apprenant, avec les rudiments de la grammaire, les grands devoirs de la vie, leur faisant part des fruits de cette expérience, qui lui avait coûté si cher.

Souvent il sortait, un livre sous le bras, allait s'asseoir au bord de la mer, ou au pied de son petit cap, près de la fontaine limpide qui jaillit à travers le rocher. Là, il passait de longues heures dans la lecture, la réflexion et les rêveries.

Durant les beaux mois de l'été, au soleil cou-

(1) La seigneurie et le domaine de Saint-Jean, n'ayant été légués à M. de Gaspé qu'à titre d'usufruit, avaient échappé au naufrage de sa fortune.

chant, il sortait, après le souper, avec quelques-uns de sa famille, et allait faire une promenade au bord de la grève, pour jouir de la fraîcheur de la mer. Il leur faisait admirer la beauté de la nature, prenait part à leurs jeux, et descendait avec eux le long du rivage jusqu'au Port-Joli. Les sauvages avaient l'habitude, soit en montant à Québec, soit en redescendant, de venir échouer leurs canots d'écorce en cet endroit, et d'y dresser leurs cabanes. M. de Gaspé faisait la causerie avec eux, leur parlait de leurs chasses, de leurs pêches, des beaux présents de *couvertes*, poudre et fusils, etc., qu'ils avaient reçus à Québec et les invitait à venir chercher quelque nourriture au manoir. Les enfants cueillaient sur la grève des fleurs d'iris, des plants de genévriers, et remontaient vers le chemin du roi en faisant des bouquets dans les champs. Ils longeaient le petit cap et rentraient au manoir, le corps dispos, le cœur content, l'esprit enrichi de quelque utile ou agréable leçon. Ils allaient porter leurs bouquets à ceux de leurs parents qui étaient restés au logis, et revenaient s'asseoir autour de leur père devant la porte d'entrée. C'est alors qu'il leur chantait, de sa voix sonore, quelques-unes de ces vieilles chansons dont son heureuse mémoire était le répertoire intarissable.

Quelquefois, pour varier les amusements, il faisait venir Augustin le meunier, avec son fils Tintin, et leur faisait conter des contes aux enfants.

A la tombée de la nuit, on rentrait au manoir, et, après avoir fait leur prière, les enfants allaient rejoindre leurs petits lits.

Durant le reste de la veillée, M. de Gaspé se livrait à ses lectures favorites, pendant que les dames tricotaient, cousaient, ou raccommodaient le linge pour les pauvres ; car c'était la règle établie par la tante Olivette : « Il ne faut jamais, disait-elle, donner de linge percé aux pauvres, car les pauvres ne raccommodent pas ».

De son côté, M. de Gaspé disait :

« — Ne refusez jamais aux pauvres : il vaut mieux donner à dix mauvais pauvres, que de s'exposer à refuser un bon ».

Comme il n'y avait pas de médecin dans la paroisse, madame de Gaspé avait toujours en réserve une petite pharmacie, et distribuait des remèdes aux malades, qu'elle visitait souvent.

Dans les longues soirées d'hiver, on faisait la partie de whist, de loup ou de piquet, et de temps en temps, quelques parties d'échecs.

Le salon d'entrée, où l'on passait ordinairement ces veillées de famille, offrait un coup d'œil pittoresque qu'on chercherait vainement de nos jours.

Trois bougies, déposées en triangle sur une table en acajou, éclairaient d'un demi-jour la tapisserie à figures qui recouvrait les murailles. Devant les fenêtres, les rideaux retombés interceptaient la lumière intérieure aux regards des passants.

L'ameublement était fort simple. Deux ou trois canapés étaient placés aux angles de la chambre. Autour de la table il y avait plusieurs fauteuils à large dossier, dont les couvertures en broderie un peu fanée rappelaient la splendeur du passé. Ils avaient été jadis offerts en souvenir par M. de Noyan, ancien ami de la famille.

Les vieilles dames, assises sur ces fauteuils, portaient la coiffure à fontanges en batiste de fil, avec mantelet blanc et jupon de couleur ; tandis que les jeunes femmes se tenaient ordinairement la tête découverte, relevaient en torsade leur chevelure sur le chignon, et laissaient retomber sur le front quelques anneaux de cheveux qu'elles rattachaient en avant, sur le sommet de la tête par un peigne à la Joséphine, orné de brillants (1).

Elles étaient vêtues de robes ouvertes, à jabot garni de valenciennes, ainsi que leurs manchettes bouffantes.

Leurs pieds étaient chaussés de souliers de calmande, qu'elles remplaçaient, aux jours de réunions, par le soulier à pointe et haut talon.

Sur les dix heures, une des domestiques entrait, portant sur un plateau le réveillon composé ordinairement de viandes froides et des fruits de la saison, qu'on arrosait de Xerès ou de Béné-Carlos.

(1) Cette mode avait été introduite par l'impératrice Joséphine.

Vers onze heures, chacun se retirait ; mais on n'oubliait jamais une touchante coutume qui dévoile bien l'âme sensible et aimante de M. de Gaspé. Chacun allait déposer un baiser sur le front des enfants endormis.

Pendant les dernières années que M. de Gaspé habita le manoir de Saint-Jean, j'allai, un soir, en causant avec lui, errer au bord de la mer.

« — Avez-vous jamais vu, me dit-il, dans vos voyages, rien de plus beau que nos couchers du soleil ?

— Vraiment non, lui dis-je, mais c'est peut-être un préjugé d'enfance.

— Je ne crois pas, repartit M. de Gaspé; voyez donc : nos levers de soleil, tout beaux qu'ils sont, ne produisent pas sur nous le même effet ; tandis que pour les gens du nord, ils ont tous les charmes que nous trouvons aux couchers. Notre position de ce côté-ci du fleuve nous donne un point de vue admirable. Regardez, continua-t-il, voilà le soleil qui touche le sommet des Laurentides. Le fleuve ressemble à une mer de feu ; à peine notre vue peut-elle supporter l'éclat de cette traînée de lumière qui se projette jusqu'à nous. Chaque lame est une écaille étincelante, dont la surface, toujours en mouvement, décompose la lumière en mille nuances variées à l'infini. Quel contraste avec ces masses immobiles et sombres des montagnes, que le soleil laisse maintenant dans l'ombre devant nous !

» Et quelle richesse dans le ciel que ces nuages, éclairés par le bas de teintes roses, qui convergent tous vers le soleil ! Ce serait un magnifique sujet pour un peintre ou un poète.

Là-dessus, nous nous mîmes à deviser sur quelques-uns de ces grands génies modernes qui ont si admirablement décrit la nature.

» — *Nascuntur poetæ*, dit Horace, reprit M. de Gaspé ; cet axiome du poète latin est bien vrai. J'ai connu des hommes, sans aucune instruction, doués d'un véritable talent poétique, talent grossier, si vous voulez, mais talent réel. Sous l'enveloppe rustique de leur langage, on découvrait le génie de l'inspiration. Vous n'avez pas connu Gabriel Griffard ?

— Parfaitement, lui dis-je, il a été domestique d'un de nos voisins.

— C'est le poète en vogue de la côte du sud. Ses complaintes sont chantées dans toutes les paroisses. On se réunit dans les maisons pour le faire chanter : et plus d'une fois on a vu son auditoire tout en larmes à la fin de ses complaintes. Il faut que cet homme ait un véritable talent pour produire une telle émotion sur ceux qui l'écoutent.

» Il y a plusieurs années, un de mes domestiques descendait précisément ici sur la grève, de grand matin. La nuit avait été orageuse et la mer était encore agitée. Il vit monter sur le rivage un homme qui pouvait à peine se traîner. Cet homme exténué était dans le délire et ne ré-

pondit pas aux questions que le domestique lui fit. Seulement il marmotta ces paroles entre ses dents : Si vous alliez à la pêche, vous trouveriez du monde qui se noie.

» Mon domestique descendit en toute hâte et trouva effectivement un homme presque noyé qui se cramponnait aux claies de ma pêche à anguille. Il le transporta à la maison sur son dos, et le déposa sur le foyer où il expira.

» On apprit ensuite les noms de ces malheureux, ils étaient cinq : Clément Francœur, Joseph Gagnon, Cyrille Morin, Pierre Frigault et Narcisse Chouinard.

» Un samedi, 27 août 1831, ils s'étaient embarqués dans une chaloupe pour aller couper de l'*herbe à liens* à l'île aux Oies. Leur journée terminée, ils résolurent tout d'abord de passer la nuit sur l'île. Après avoir fait un bon feu, ils s'étendirent sur des lits de sapins et se préparaient à prendre leur repos, lorsque Joseph Gagnon dit qu'il vaudrait mieux traverser pendant la nuit que d'attendre au lendemain. Et il insista d'autant plus qu'il avait promis, disait-il, à un de ses amis du Cap de se trouver ce jour-là, qui était un dimanche, aux Trois-Saumons, pour une course de chevaux.

» Chouinard et lui parvinrent à décider leurs compagnons à mettre à la voile, le vent paraissant assez favorable.

» Ils s'embarquèrent ; mais à peine eurent-ils doublé la pointe est de l'île aux Oies qu'ils ren-

contrèrent une brise violente de nord-est. Se voyant dans l'impossibilité de retourner à terre et en même temps dans un grand danger de périr, Clément Francœur proposa de jeter à l'eau une partie du foin dont on avait eu l'imprudence de surcharger l'embarcation. Mais Gagnon, qui les avait involontairement jetés dans le péril, s'y opposa fortement, disant qu'il ne voulait pas perdre ainsi le fruit de cette journée.

» Ballottée par les vagues, de plus en plus grosses à mesure qu'ils avançaient, la chaloupe, dont le bordage sortait à peine de l'eau, s'emplit à leur insu.

» Tout à coup Gagnon et Chouinard furent emportés par la mer avec une partie du foin sur lequel ils étaient assis. Comme ils savaient nager tous deux, ils purent regagner aussi tôt la chaloupe.

» Cet accident fut suivi de près par un autre. Une vague furieuse emporta leur infortuné compagnon Cyrille Morin, avec les rames. Incapables de gouverner leur chaloupe, il leur fallut se laisser aller au gré du courant qui les dirigeait sur le Pilier-de-Bois. Pendant quelque temps, ils eurent l'espérance d'y aborder. Mais le vent les en éloigna et les poussa vers la côte sud.

» Après toute une nuit d'angoisse, de grand matin, ils se crurent en vue de l'anse de Sainte-Anne ; mais après avoir mieux observé, ils s'aperçurent qu'ils étaient à environ un quart de lieue plus bas que les Trois-Saumons. Francœur reconnut qu'il était en face de sa demeure.

La marée montante les conduisit sur le rivage, en arrière du manoir.

» Narcisse Chouinard qui se sentait encore assez de force, résolut de débarquer afin de venir chercher du secours. Et c'est lui que mon domestique rencontra ici.

» Le corps de Morin ne fut jamais retrouvé ; celui de Gagnon vint atterrir un peu plus bas qu'ici ; il se tenait encore cramponné au mât de la chaloupe (1).

» Grand fut l'émoi dans toute la côte, et Gabriel Griffard se fit l'écho de la douleur publique. Il composa sur l'air : *Au sang qu'un Dieu va répandre*, une complainte qui fit verser plus de larmes que n'en ont jamais fait répandre bien des poètes élégiaques.

» Voici les deux premiers couplets de cette complainte qui me sont restés dans la mémoire :

» Jeunes gens, qui croyez peut-être
» Que la mort est éloignée,

(1) Depuis la publication de cette biographie dans le *Courrier du Canada*, une partie de ces renseignements m'ont été fournis par l'abbé Prudent Dubé, natif de Saint-Jean et professeur au collège Sainte-Anne. « Narcisse Chouinard, surnommé Narcisse Pierre-Louis, vit encore, ajoute M. Dubé, et c'est lui qui a eu l'obligeance de me fournir ces notes. Pierre Frigault vit aussi, et conserve comme souvenir de ce tragique événement, un tremblement nerveux qui lui rend difficile la prononciation...

» Le matin du sinistre, les habitants du haut de Saint-Jean, au lieu de se rendre à l'église pour entendre la grand'messe, demeurèrent pour la plupart au manoir seigneurial. En cette circonstance, comme en bien d'autres, ils purent admirer, une fois de plus, le dévouement et la charité de la famille de Gaspé ».

» Comme vous je croyais être
» Sur terre bien des années.

» Mais trompé comme bien d'autres
» Et croyant toujours me sauver,
» Je vous apprendrai par d'autres
» Comment je me suis noyé (1).

» Le récit de la catastrophe, ajouta M. de Gaspé, les angoisses, les lamentations des malheureuses victimes, la découverte de leurs cadavres, tout cela était raconté en vers informes, mais saisissants ; et, chanté sur un air dolent, produisait une impression profonde, même sur les personnes instruites. Si la poésie est un chant qui captive, émeut, attendrit, il y a là certainement de la poésie ».

Esprit fin et délicat, M. de Gaspé était né observateur. Cette faculté d'observation était peut-être la qualité la plus saillante de son intelligence. Sa conversation vive et animée réveillait tout un siècle endormi qu'il faisait parler et agir comme s'il eût vécu sous nos yeux. On ne se lassait pas de l'écouter ; et quand il se taisait, l'écho de sa parole se faisait longtemps entendre au fond de la pensée comme un murmure d'outre-tombe.

IV.

LES ANCIENS CANADIENS. — LES MÉMOIRES.

Lorsque les *Soirées Canadiennes* furent fondées (21 février 1861), M. de Gaspé passait ses hivers

(1) Cette complainte est encore chantée dans la côte du Sud.

à Québec et demeurait dans la côte de Léry, en face de l'ancienne résidence de la famille de Léry, cet autre témoin du passé, qui, avec sa cour, sa disposition singulière, pignons sur rue, rappelle d'autres temps et d'autres habitudes. M. de Gaspé suivit avec un vif intérêt le mouvement littéraire inauguré par les *Soirées Canadiennes* et qui donnait de belles espérances. L'épigraphe que les collaborateurs avaient mise en tête de leur recueil, l'avait singulièrement frappé :

« Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple, avant qu'il les ait oubliées.

CHARLES NODIER ».

« — Voilà une pensée patriotique, se dit-il. La mémoire des anciens Canadiens est remplie de ces traditions intéressantes qui vont se perdre, si la génération actuelle ne s'empresse de les recueillir. Mais la plupart de ces écrivains sont des jeunes gens qui ne peuvent puiser ces souvenirs que dans la mémoire de vieillards comme moi. C'est donc un appel qui m'est fait à moi-même » : et il prit la plume. Telle est l'origine des *Anciens Canadiens*.

La première révélation que M. de Gaspé fit de son livre est ainsi racontée dans le *Courrier du Canada* du mois de novembre dernier (1) :

« Il y a de cela sept ans : un ancien ami, vieillard septuagénaire, mais toujours jeune d'esprit et de cœur, venait frapper à ma porte.

» — Que Dieu vous soit en aide ! mon cher ami,

me dit-il avec un sourire, en entrant et déposant sur ma table une énorme liasse de papier. Ce n'est pas l'ami qui vient vous visiter aujourd'hui, c'est l'auteur ; oui, auteur pour la première fois à soixante-quinze ans ! Que voulez-vous ? on fait des folies à tout âge. J'ai barbouillé, cet hiver, pendant mes loisirs, une rame de papier ; et je compte sur votre héroïsme pour croire que vous écouterez lire tout ce fracas sans broncher.

— Soyez le bienvenu, mon ami, lui dis-je. Quelles charmantes veillées nous allons passer ensemble !

— Écoutez, je compte sur votre entière franchise. Si, après lecture, vous trouvez que mon œuvre ne vaut rien, dites-le moi sans ambages, nous jetterons tout cela au feu, et il n'en sera plus question.

» J'acceptai cette offre avec promesse d'impartialité ; mais j'avoue que j'étais loin de m'attendre à l'agréable surprise qui m'était réservée. L'esprit et les talents de mon ami m'étaient connus depuis longtemps ; mais je n'aurais jamais soupçonné, dans un vieillard à cheveux blancs, tant de fraîcheur d'âme et de vivacité d'imagination : en un mot, les fleurs épanouies du printemps sous la neige des hivers.

» Durant plusieurs soirées, j'écoutai le drame émouvant qu'il déroula devant moi, avec une surprise et une émotion toujours croissantes. Plus d'une fois, j'interrompis le lecteur par mes applaudissements.

(1) *Bibliographie, François de Bienville* (14 novembre 1870.)

» A peine eut-il laissé tomber de ses mains le dernier feuillet du manuscrit, que je me jetai à son cou :

— Merci ! m'écriai-je avec enthousiasme, merci mille fois au nom des lettres canadiennes ! Votre livre est une conquête pour notre littérature. Je vous promets un succès qui dépassera vos espérances.

» Ce vieillard auteur, c'était M. de Gaspé. Ce livre, c'était les *Anciens Canadiens*.

» Le public connaît le reste ».

M. de Gaspé, n'ayant aucune expérience de la correction des épreuves, m'avait prié de lui venir en aide dans cette besogne ordinairement assez ennuyeuse. Ce fut pour moi une bonne fortune et une source de jouissances. Je ne me souviens pas d'avoir goûté de plaisirs intellectuels qui aient laissé dans mon esprit de plus agréables impressions que celles que j'ai éprouvées durant ces soirées de 1862.

M. de Gaspé n'avait pas encore commencé sa lecture, que déjà les souvenirs s'échappaient de sa mémoire comme des volées d'oiseaux. Il approchait de la grille, dont il aimait la flamme vive et gaie, une petite table en acajou sur laquelle il avait coutume d'écrire et qu'il affectionnait.

« — Cette petite table, me disait-il, est un vieux meuble de famille, avec lequel j'ai été élevé et qui servait toujours à ma mère. C'était un précieux souvenir pour elle ; car elle l'avait reçu en présent de lady Dorchester. Aucun

gouverneur anglais n'a laissé en Canada un meilleur souvenir que lord Dorchester, surnommé l'ami des Canadiens. Lady Dorchester était une grande amie de ma tante François Baby, chez laquelle elle venait fréquemment passer la soirée, sans cérémonie, dans la maison que ma tante occupait alors, à l'endroit ou s'élève aujourd'hui le palais archiépiscopal.

» Les deux filles de lady Dorchester, lady Carleton et lady Ann avaient coutume de venir passer une partie de l'été au manoir de Saint-Jean. Rien n'était plus simple que les habitudes de ces nobles demoiselles ; une soucoupe de lait caillé leur servait de collation tout aussi bien que les mets recherchés de la table de leur père. C'est en souvenir de ces rapports d'amitié que lady Dorchester avait donné à ma mère cette petite table en acajou ».

Chaque passage des *Anciens Canadiens* suscitait dans l'esprit de M. de Gaspé des commentaires intarissables sur les hommes et les choses d'autrefois. Je puis affirmer qu'il n'y a presque pas une ligne de cet ouvrage qui n'ait sa réalité dans la vie de notre peuple. C'est là son grand mérite et ce qui le fera vivre.

L'âme ardente et impressionnable de M. de Gaspé s'exaltait au souvenir de tous ces morts qu'il réveillait : sa voix sonore devenait vibrante, et souvent l'émotion étouffait la parole dans sa poitrine. On comprend qu'une pareille conception, sortie des entrailles, arrachée du cœur

comme le cri d'un mourant, devait nécessairement produire une profonde émotion. Aussi le public canadien, dont l'âme est encore jeune, et, Dieu merci ! n'est pas encore blasée comme celle des vieilles sociétés, entendit ce chant mélancolique qui lui arrivait comme une voix d'outre-tombe, et répondit par un cri d'enthousiasme.

En quelques mois, la première édition des *Anciens Canadiens* fut enlevée et une seconde la suivit de près.

Toute la presse canadienne retentit des éloges les plus flatteurs. Un jeune écrivain distingué, M. Nazaire Petit, résumait ainsi son appréciation :

« Nous défions aucun Canadien, ami de son pays, de lire par étapes le beau livre que vient de faire paraître M. de Gaspé.

» Ouvrez-le, ne fût-ce que par désœuvrement : et vous voilà pris. Le plaisir que vous donnera un chapitre vous poussera malgré vous dans le chapitre suivant. C'est une faim qui augmente à mesure que vous avancez. Il faut marcher, il faut courir. Les yeux suffisent à peine à dévorer les pages, les doigts à tourner les feuilles. Et après avoir traversé le volume, ventre à terre, la fin arrive, et vous dites : Mais c'est impossible, je viens de commencer.

» C'est que M. de Gaspé a un talent de narrer inimitable. Souvent, en quelques lignes, il vous présente un tableau où rien ne manque, ou tout est parfait, description, narration, dialogue.

Vous ne voyez pas la main de l'auteur ; c'est la scène elle-même qui passe sous vos yeux, rapide comme l'éclair ».

A la sollicitation d'un des rédacteurs de *la Minerve*, j'écrivis pour cette feuille (21 avril 1863) l'appréciation suivante des *Anciens Canadiens* :

« Pour donner une juste idée du livre de M. de Gaspé, nous voudrions faire partager à nos lecteurs une partie des jouissances que sa lecture nous a fait éprouver. Qui de nous, en rêvant aux grandes époques de notre histoire, n'a formé le désir de voir quelque plume éloquente s'emparer de ces drames si palpitants d'intérêt, et les faire revivre avec tous leurs détails intimes, leurs péripéties étranges, leurs caractères et leurs physionomies toujours si originales ? Qui n'a souvent regretté de voir les anciennes mœurs s'altérer et s'effacer peu à peu sans rien laisser qui pût, pour ainsi dire, nous en rappeler plus tard les souvenirs ? Combien de fois surtout n'a-t-on pas désiré, avant que les dernières traditions se soient éteintes, de voir retracer, dans une sorte d'épopée nationale, les grandes luttes de la conquête, cette époque la plus remarquable de notre histoire ? Et si alors quelque ami était venu nous dire : cette œuvre que nous avons si souvent rêvée, si longtemps attendue, nous le possédons maintenant, avec quel enthousiasme n'aurions-nous pas salué son apparition.

» Eh bien ! aujourd'hui nous pouvons dire que notre littérature vient d'être dotée d'un de ces

précieux ouvrages, qui immortalisera, avec toutes ses traditions et ses souvenances, ses gloires et ses larmes, la plus glorieuse page de notre histoire.

» Et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que c'est à un vieillard de soixante et seize ans que nous devons cette œuvre nationale...

» Ceux-là surtout qui ont eu occasion de connaître la personne et la vie de l'auteur éprouveront un charme particulier en le lisant ; car les *Anciens Canadiens* sont en même temps des mémoires et une œuvre d'art. L'auteur et le livre se complètent l'un par l'autre.

» Connaissez-vous, dans la cité de Québec, ce vénérable vieillard aux traits nobles et spirituels, au regard fin et méditatif, qui porte lestement trois quarts de siècle sur ses épaules, et que vous avez pu voir souvent, courbé sur quelque livre dans la bibliothèque provinciale, ou promenant ses douces rêveries à travers la cité, saluant ses amis avec ce sourire bienveillant et cette grâce parfaite qui distinguent la noblesse de la vieille roche ? Si le vieillard porte encore vaillamment ses soixante seize ans, ce n'est pas que la main du malheur ne se soit jamais appesantie sur lui. Au contraire, ses jours ont été semés d'orages ; après avoir connu la splendeur et la fortune, il a goûté à la coupe amère des tribulations et des jours mauvais. Ce qu'a dû souffrir alors cet homme « au cœur chaud, aux passions » ardentes, au sang brûlant comme le vitriol »,

lui seul le sait, quoique son livre nous en révèle cependant beaucoup. Mais son âme a été plus grande que ses malheurs, et a soutenu ses forces et son intelligence. C'est après toute une longue vie d'orage et de soleil ; après avoir étudié, pendant soixante ans, à l'école de l'expérience et de la douleur ; après avoir entendu chanter ou pleurer toutes les voix des félicités et des angoisses, des sourires et des sanglots qui ont fait vibrer tour à tour toutes les fibres de son âme, qu'il a exhalé ses chants et ses plaintes. Ses accents ont coulé de source et sans efforts : la coupe était trop pleine, elle a débordé d'elle-même.

» Le style de l'ouvrage se ressent naturellement de cette inspiration ; quoique parfois peu correct, il est toujours d'une fraîcheur, d'une vivacité, d'un entrain qu'on est tout étonné de rencontrer chez un vieillard septuagénaire. Mais en même temps règne partout une fermeté de jugement, une sagesse de conception, une sobriété de pensée qui dénotent la parfaite maturité du talent : on sent que l'auteur a gravi et descendu les deux versants de la vie, et que, sur la route, il n'y a pas une fleur ou une épine qu'il n'ait observées, étudiées, en même temps que, des hauteurs de la vie, il embrassait tous les objets, d'un seul coup d'œil d'ensemble.

» Ce qu'il y a de remarquable dans l'ouvrage de M. de Gaspé, c'est que le drame, qui se déroule avec tant d'unité et un intérêt toujours croissant, est presque entièrement historique,

comme il est facile de s'en convaincre par les nombreuses notes qui accompagnent le volume.

» Les *Mémoires*, qui parurent en 1866, eurent un succès plus calme, mais non moins solide. Les *Mémoires* sont la continuation des notes qui font suite aux *Anciens Canadiens ;* ils achèvent de peindre cette société que M. de Gaspé avait si bien commencé à nous faire connaître.

» L'histoire anecdotique du passé, disait M. Fabre, a déjà un excellent modèle dans les notes qui accompagnent les *Anciens Canadiens* et dans les *Mémoires* de M. de Gaspé. Si nous possédions pour toutes les époques importantes de notre passé un témoin aussi fidèle, un narrateur aussi spirituel, nous pourrions nous tenir pour satisfaits. Soyons du moins contents de ce que nous avons, remercions le noble vieillard, qui est le plus jeune de nos écrivains, de nous avoir rendu ce qu'il a vu durant sa longue carrière, avec un tel aspect de vérité, un entrain si rare ; mettons dans un coin choisi de nos bibliothèques, pour les relire chaque fois que nous sentirons le goût appesanti par quelque lourd bouquin ou vicié par quelque production réaliste, ces pages animées de la flamme du passé et où coule la verve d'autrefois.

» Ce fut un jour unique et qui restera une date dans notre histoire littéraire, que celui où l'on vit apparaître, au seuil des lettres canadiennes, cet auteur qui débutait à soixante-dix ans par un roman. Il n'y eut qu'un cri d'admiration,

lorsqu'on sentit quelle fraîcheur d'imagination, quel charme de style régnaient dans ce livre qui devint de suite le plus populaire de nos ouvrages » (1).

Une traduction anglaise des *Anciens Canadiens*, écrite par madame Pennie, de Québec, fit connaître le livre de M. de Gaspé parmi notre population d'origine britannique. En octobre 1864, une des premières revues d'Angleterre, « *The London Review*, » en fit une critique, dont les éloges surpassèrent tout ce qu'on en avait dit de plus flatteur en Canada.

Ce concert unanime de toute la presse, même étrangère, les hommages que M. de Gaspé recevait chaque jour, faisaient revivre ce bon vieillard ; il retrouvait quelque chose des illusions de la jeunesse.

Les nuages qui avaient assombri son existence, étaient disparus, et il souriait avec bonheur au beau soleil couchant que le ciel accordait à ses dernières années.

Mais un plus beau triomphe était réservé à M. de Gaspé. La reconnaissance publique avait besoin de se faire jour, et elle éclata dans une circonstance solennelle. Ce fut le plus beau jour qu'ait eu encore la littérature canadienne.

M. de Gaspé fut invité à la séance des examens publics du collège de L'Assomption, près de Montréal.

Sous le titre de « Archibald Cameron de Lo-

(1) Essai sur la littérature canadienne.

cheill », deux des plus habiles professeurs du collège avaient transformé en drame les principaux épisodes des *Anciens Canadiens*. Et ce fut pour lui procurer la délicate jouissance d'entendre ce drame que le collège avait invité M. de Gaspé.

Le bateau à vapeur qui le transporta de Montréal à L'Assomption, était pavoisé, et de chaque côté de la rivière, l'auteur fut accueilli à son passage par des salves de mousqueterie.

A son arrivée au collège, les élèves, rangés sur deux haies, le reçurent par des hourras frénétiques.

« Cette séance, dit *la Minerve*, avait été préparée pour rendre un hommage éclatant à la littérature nationale.

» Le héros de la fête fut M. de Gaspé, qui honora le collège de sa visite ; un brillant auditoire s'associait aussi à la présence de l'illustre écrivain. Les familles de Gaspé, de Beaujeu, de Salaberry, représentées avec éclat par mesdemoiselles de Gaspé, de Beaujeu, de Salaberry, répandaient sur la séance tout le prestige qui s'attache à ces noms illustres et vénérés. Le collège semblait briller véritablement de toute la splendeur de ces gloires nationales.

» La principale pièce qui fut jouée, avait pour titre : *Archibald Cameron de Locheill*, ou épisode de la guerre de sept ans en Canada, grand drame en trois actes, tiré des *Anciens Canadiens*, de Philippe Aubert de Gaspé.

» Au nom du pays, nous félicitons le collège de l'idée patriotique qui lui a fourni cette inspiration. Un sentiment d'indicible émotion s'empare du cœur et de l'esprit à la représentation de ce drame national ! nous croyons revoir ces Canadiens du premier âge, dans toute leur simplicité sublime et le charme de leur héroïsme. Remettre ainsi le passé en action, c'est nous transporter au milieu de nos ancêtres, nous accoutumer à leur regard intrépide, à leur voix mâle et franche ; c'est nous inspirer pour eux une vénération, un amour que leur présence simulée rend irrésistible. Notre âme passe par toutes les phases de leur angoisse ; leur courage semble glisser dans notre cœur parole par parole. Bref, les créations d'une imagination excitée par les récits de l'histoire, prennent une forme substantielle, et, au nom des Montcalm, des d'Iberville, que nous croyons voir paraître à chaque instant, nous nous sentons attendrir, pleurer, rire. Tantôt, c'est le langage et l'accent de l'*habitant*, tantôt c'est l'approche d'une tribu sauvage qui salue par des cris ; c'est le spectacle de ces indiens, tatoués, bigarrés, couronnés de plumes, qui se glissent dans les broussailles, les yeux ardents, le corps souple comme un serpent, s'élançant sur leur victime avec des cris épouvantables ; c'est leur danse et leur chant de mort.

» Nous apprenons plus dans ces quelques heures de représentation qu'en plusieurs années de simple lecture.

» M. Arcade Laporte, préfet des études, et M. Camille Caisse, professeur de belles-lettres, au collège de l'Assomption, ont donc un grand mérite d'avoir si bien combiné le plan de cette pièce et mis tant de charme dans la rédaction.

» Indépendamment de ce mérite intrinsèque, la pièce revêtait un mérite de circonstances indéfinissable de sentiment. M. de Gaspé, celui-là même qui avait fourni le sujet de la pièce et qui retrouvait, dans la bouche des héros du drame toutes les paroles tombées de sa plume, M. de Gaspé était là, agréant l'hommage flatteur que l'on rendait à son talent, mais prêtant aussi au collège une partie de l'éclat attaché à son nom. Il était permis à l'illustre vieillard de se livrer aux émotions, en contemplant, sous une forme réelle, les héros de son imagination ; il était permis à l'auditoire d'exprimer par des transports plus vifs l'admiration due au génie de l'écrivain.

» A la première apparition de M. de Gaspé dans la salle, les spectateurs, qui attendaient avec anxiété, cédèrent aux élans de leur cœur et le reçurent par une salve étourdissante d'applaudissements. M. Lactance Archambault, l'un des acteurs, exposa alors le sujet en termes choisis et trouva le moyen d'exprimer d'excellentes considérations sur les lettres canadiennes, représentées par M. de Gaspé et M. Bibaud, sur l'héroïsme canadien poussé à un si haut degré par les de Beaujeu et les de Salaberry, bien dignement représentés aussi...

» Après la distribution des prix, M. l'abbé Barret, supérieur du collège, fit l'éloge de M. de Gaspé. Il exprima le bonheur qu'éprouvait la maison de recevoir un aussi illustre écrivain. « Devançant notre jeunesse de trois quarts de » siècle, lui a-t-il dit, vous êtes ici comme l'ex- » pression vivante de l'antique noblesse et une pré- » cieuse relique de ce qui n'est plus... Si l'homme » passe, l'honneur et la vertu ne passent pas. »

» M. de Gaspé répondit dans les termes suivants:

» Monsieur le Supérieur et Messieurs,

« Je griffonne tant bien que mal dans la soli- » tude de mon cabinet, mais là s'arrête mon sa- » voir-faire : je n'ai jamais eu la parole facile, » même pendant ma jeunesse ; et parmi les infir- » mités inhérentes au vieil âge, la perte de la mé- » moire des mots propres, des expressions préci- » ses, est une de celles auxquelles un septuagé- » naire est le plus exposé, même dans sa conver- » sation intime : c'est sous cette pénible impres- » sion que je me suis décidé à écrire ce que je » craignais de ne pouvoir improviser.

» Après avoir écarté l'obstacle que je redoutais » le plus, ma tâche est encore, néanmoins, bien » difficile : celle d'exprimer combien j'ai été sen- » sible à l'invitation que j'ai eu l'honneur de rece- » voir de monsieur le Supérieur et de messieurs » les professeurs du beau et important collège » de l'Assomption : cette invitation devait, en

» effet, me toucher bien vivement, puisque ces » messieurs ont poussé la courtoisie jusqu'à ses » dernières limites, en m'offrant de donner une » répétition d'un drame dont le fond est tiré » de mon ouvrage *les Anciens Canadiens*, si je » consentais à y assister.

» C'est dans une occasion aussi solennelle que » celle-ci, que je regrette amèrement, messieurs, » que mon cœur ne puisse parler sans le secours » d'un interprète, car ma bouche ne peut expri- » mer que bien faiblement ce que j'éprouve de » gratitude pour une faveur inattendue que je » sais ne devoir qu'à la bienveillance des âmes » généreuses qui m'ont convié à cette belle fête.

» J'ai peu d'espoir, messieurs, de conserver » longtemps le souvenir de votre gracieuseté : le » septuagénaire ne vit que pour la tombe la plus » prochaine ; mais quelle que soit la durée de ma » vie, elle aura l'effet de dissiper souvent les som- » bres nuages qui attristent, de temps à autre, » l'existence d'un vieillard. Les jeunes mes- » sieurs qui ont si bien joué le drame dont le fond » est tiré des *Anciens Canadiens*, m'ont trans- » porté aux beaux jours de ma jeunesse, et m'ont » fait revivre pendant trois heures avec les amis » que mon imagination avait créés ».

» M. Bibaud prit ensuite la parole. — « Je dois » dire quelques mots pour me rendre à l'invita- » tion qui m'a été faite. L'an dernier, au collège » Sainte-Marie, j'entendis faire l'éloge de Mgr

» Joseph Octave Plessis ; cette année, on célébra, » au collège de Montréal, la mémoire de Jacques » Cartier et de Montcalm. Ici, je vois le drame » des *Anciens Canadiens*. C'est donc réellement » une phase nouvelle qui s'annonce dans les jeux » littéraires des collèges. On parle du Canada. » C'est une manière d'affirmer que nous sommes » un peuple. Messieurs les élèves, vous n'aurez » pas deux fois peut-être l'avantage de jouer une » telle pièce devant l'auteur des *Anciens Cana-* » *diens*, et, en vous applaudissant de votre bonne » fortune, conservez toujours le souvenir de cette » belle occasion ».

Les échos de la presse répétèrent ces éloges et ces cris de triomphe partis du collège de l'Assomption.

Mon vieil ami ! autrefois, lorsque vous étiez descendu jusqu'à la dernière étape du malheur, ruiné, flétri, captif, vous vous écriiez dans toute l'amertune de votre âme : « O mon Dieu ! une » journée, une seule journée de ces joies de ma » jeunesse, qui me fasse oublier tout ce que j'ai » souffert ! Oh ! une heure, une seule heure de » ces bonnes et vivifiantes émotions, qui, comme » une coupe rafraîchissante du Léthé, effacent de » la mémoire tout souvenir douloureux » ! Bon vieillard ! cette heure de félicité que vous avez si ardemment demandée au ciel, après trente années d'attente, il vous a été donné de la goûter comme un avant-goût des grandes joies futures.

Et, du fond de votre âme attendrie et reconnaissante, vous vous êtes écrié : « Grâces vous soient » rendues, ô mon Dieu, pour ce bienfait ! Grâ- » ces soient rendues à cette aimable jeunesse qui a » compris mon cœur ardent et enthousiaste com- » me le sien, et qui a couronné mes cheveux » blancs de ses lauriers ! Maintenant, ô mon » Dieu ! laisser aller en paix votre serviteur ».

V.

MORT DE M. DE GASPÉ.

« Depuis quelques années, l'aimable auteur des *Anciens Canadiens* n'écrivait plus, mais sa causerie abondante et spirituelle ne tarissait pas, et les souvenirs d'un passé dont il était presque le dernier et à coup sûr le plus fidèle témoin, revenaient sans cesse sur ses lèvres. La vieille société revivait en lui et la nouvelle admirait ce parfait modèle des belles manières et des mœurs d'autrefois. Québec s'enorgueillissait de l'avoir dans ses murs, et, c'est avec une sorte de respect mêlé d'affection, qu'on le suivait du regard parcourant nos rues, un livre sous le bras, arrêté à chaque pas, non par le ralentissement de l'âge, mais par mille réminiscences irrésistibles. Notre ville était pour lui remplie d'attraits, peuplée de figures familières ; il avait connu les grands-pères de tous ceux dont il voyait les noms indifférents, et il portait intérêt à tous.

M. de Gaspé était l'exquise personnification de l'*homme d'esprit* d'autrefois. On retrouvait dans

sa conversation, dans ses saillies, un genre à peu près perdu. Nous avons encore de l'esprit, mais ce n'est plus le même ; il coule moins directement de source, il est plus apprêté et surtout moins gai. Nos pères plaisantaient autrement et s'amusaient mieux.

» Lorsque plus tard l'historien voudra recomposer pour la postérité l'ancienne société canadienne, il placera au sommet des événements politiques la fière et mâle figure de M. Papineau, et au-dessus du tableau animé de la cour et de la ville l'image souriante de M. de Gaspé (1) ».

M. de Gaspé est décédé le 29 janvier 1871, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, chez son gendre, l'honorable juge Stuart, qui a entouré sa vieillesse des soins du plus tendre des fils.

Après avoir fermé les yeux à mon vénérable ami, j'écrivis, à travers mes larmes, les lignes que je transcris ici :

« Il est mort, le noble vieillard, le conteur aimable, le témoin et le peintre des anciennes mœurs canadiennes, le chantre émouvant de nos malheurs !

» Tout ce qu'il y a de Canadiens jaloux de nos gloires nationales, joindront leurs regrets aux nôtres, pleureront comme nous cette étoile brillante qui vient de s'éteindre dans notre ciel, et viendront apporter leur tribut d'hommage et de respect à cette noble mémoire.

(1) l'*Événement*, 30 janvier 1871.

» Après une longue vie remplie de vicissitudes, vouée longtemps au silence, M. de Gaspé est devenu en peu d'années le plus populaire de nos écrivains ; son nom est aussi connu sur les bords du Saint-Laurent que celui du vieil Ossian dans les montagnes d'Écosse ; et sa mort sera pleurée par nos compatriotes, comme celle du barde écossais par les fils de Fingal.

« Ce rapprochement avec le poète calédonien rappelle involontairement un passage des *Mémoires* de M. de Gaspé, où celui-ci parle en termes trop saisissants de sa mort pour que cette citation ne trouve pas place ici. Après avoir raconté une de ces soirées brillantes que donnait le gouverneur Craig, à Spencer Wood, M. de Gaspé fait ce retour sur lui-même :

« Soixante ans se sont écoulés depuis ce jour. » Mes pas, qui se traînent aujourd'hui pesam- » ment, laissaient alors à peine la trace de leur » passage. Toute la jeunesse qui animait cette » fête des anciens temps dort aujourd'hui dans » le silence du sépulcre ; celle même qui a partagé » mes joies et mes douleurs, celle qui, ce jour » même, accepta pour la première fois une main » qui, deux ans plus tard, devait la conduire à » l'autel de l'hyménée, celle-là aussi a suivi de- » puis longtemps le torrent inexorable de la mort » qui entraîne tout sur son passage.

» Ces souvenirs rappellent à ma mémoire ce » beau passage d'Ossian :

» But why art thou sad, son of Fingal ?

» why grows the cloud of thy soul ? the sons
» of future years shall pass away : another
» race shall arise. The people are like the
» waves of the ocean ; like the leaves of woody
» Morven ; they pass away in the rustling blast,
» and other leaves lift their green heads on high.

» En effet pourquoi ces nuages sombres attris-
» trent-ils mon âme ? les enfants de la génération
» future passeront bien vite, une nouvelle surgi-
» ra. Les hommes sont comme les vagues de
» l'Océan, comme les feuilles innombrables des
» bosquets de mon domaine ; les tempêtes des
» vents d'automne dépouillent mes bocages, mais
» d'autres feuilles aussi vertes couronneront leur
» sommet. Pourquoi m'attrister ? quatre-vingts
» enfants (1), petits-enfants et arrière-petits-en-
» fants porteront le deuil du vieux chêne que le
» souffle de Dieu aura renversé. Et si je trouve
» grâce au tribunal de mon souverain juge, s'il
» m'est donné de rejoindre l'ange de vertu qui a
» embelli le peu de jours heureux que j'ai passés
» dans cette vallée de tant de douleurs, nous prie-
» rons ensemble pour la nombreuse postérité que
» nous avons laissée sur la terre ».

» Il est allé rejoindre, dans la terre des vivants, cette compagne chérie, et goûter enfin ce repos qui fut absent de sa vie. Sa dernière heure, accompagnée de prières et de bénédictions, réjouie par toutes les grâces et les secours de la religion,

(1) A sa mort, M. de Gaspé comptait cent quinze enfants et petits-enfants.

a été douce comme l'espérance, suave comme la charité. Juste et épuré par les larmes, il s'est vraiment endormi dans le Seigneur : nous qui avons été témoin de ses derniers instants, après l'avoir suivi chaque jour de sa maladie, nous pouvons en donner l'assurance à ses amis et à sa famille qui le pleurent.

» Cette heureuse mort est un grand exemple qu'il fait bon mettre sous les yeux de la génération présente.

» La douceur de M. de Gaspé, sa patience au milieu d'atroces douleurs, furent inaltérables jusqu'à la fin. Cette exquise amabilité qu'on admirait chez lui, paraissait plus exquise encore que d'habitude. Il était attendri jusqu'aux larmes des soins maternels que lui prodiguaient ses enfants. Voyant autour de son lit ses trois filles, madame Stuart, madame Fraser et madame Hudon, qu'il appelait, en souriant, « ses trois Grâces », leur tendresse lui mettait sur les lèvres les plus gracieuses paroles.

» S'adressant à madame Alleyn, son autre fille, qui se penchait vers lui pour l'assister, un souvenir classique lui venant en mémoire, il se mit à réciter ces vers d'Horace :

« Eheu ! fugaces, Posthume, Posthume,
» Labuntur anni : nec pietas moram
. . . . . .
» Adferet indomitæque morti.

» Mais, tiens, ma fille, continua-t-il, j'oubliais

» que tu ne sais pas le latin. Voici ce que signifie » cela : Hélas ! mon ami, les années rapides s'en- » fuient, et ta piété filiale ne saurait retarder l'in- » domptable mort ».

» Le moment suprême du bon vieillard a été une scène vraiment biblique. Entouré de ses enfants et de ses petits-enfants, qui remplissaient la chambre mortuaire, et qu'il voyait agenouillés autour de sa couche funèbre, son agonie ressemblait à celle des patriarches des anciens temps, Isaac, Jacob, Tobie, expirant, calmes, pleins de jours et d'espérance, au milieu de leur nombreuse postérité. Sa figure enflammée par la fièvre, illuminée par l'émotion et la ferveur, semblait entourée d'une auréole. Ses yeux, où toute sa vie et son âme s'étaient concentrées, brillaient d'un éclat qu'on ne lui avait jamais vu ; et son intelligence était aussi lucide, sa parole aussi claire que dans ses plus beaux jours.

» Après avoir dicté ses dernières volontés, distribué ses derniers conseils avec ses dernières charités, il joignit les mains, se recueillit et levant les yeux au ciel : « Mes enfants, dit-il, je meurs » dans la foi en laquelle j'ai été élevé, la foi de » l'Église catholique, apostolique et romaine. » J'ai été absous par le ministre du Seigneur et » j'espère que Dieu aura pitié de mon âme. Mon » seul regret est de n'avoir pas mieux vécu ».

Puis étendant les mains : « Recevez ma der- « nière bénédiction ; je vous bénis, mes enfants et » mes petits-enfants. »

» Une de ses filles lui dit alors en sanglotant : « — Papa, bénissez donc mes petits enfants qui » sont absents. — Oui, ma chère fille, dit-il, je les » bénis. Qu'ils soient heureux sur la terre et » bons chrétiens » !

» M'approchant de lui : « — Je ne vous oublie- » rai pas dans mes prières, lui dis-je. — Ni moi, » dans l'éternité », répondit-il en me serrant affectueusement la main. « Vous vous rappelez, » continua-t-il, ce sauvage dont je vous ai raconté » l'histoire et que ses ennemis torturaient si cru- » ellement. Eh bien ! je souffre plus que lui, » mais j'offre mes souffrances en expiation de » mes péchés ».

» Chose étonnante ! sa surdité qui avait été si grande sur la fin de ses jours, disparut, et il suivit avec un profond recueillement les prières des agonisants. Il se joignit à cette sublime prière qu'il admirait tant, qu'il a citée lui-même avec un si rare bonheur dans les *Anciens Canadiens :*

« Partez de ce monde, âme chrétienne, au nom » de Dieu le Père tout-puissant qui vous a créée ; » au nom de Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, » qui a souffert pour vous ; au nom du Saint-Es- » prit qui vous a été donné, etc., etc. »

» Ce fut ensuite un spectacle navrant et consolant à la fois de voir ses enfants et ses petits-enfants, venir, l'un après l'autre, baiser une dernière fois le front glacé du vieillard, qui adressait à chacun une parole affectueuse. Enfin, il

joignit les mains, leva les yeux, les referma, et, comme son Sauveur, poussa un profond soupir et ce fut tout. La pâleur de la mort s'étendit sur sa figure, qui devint placide et blanche comme un marbre » (1).

M. de Gaspé est mort comme devait mourir un fils des croisés, un allié du grand maître des chevaliers de Malte, Villiers de l'Isle-Adam, un petit-fils d'un des héros de Carillon et de Ste-Foye.

Les funérailles de M. de Gaspé ont eu lieu à Saint-Jean Port-Joli, où il avait exprimé la volonté de reposer à côté de ses ancêtres.

Un immense concours de personnes assistait à ce service, le plus triste et le plus solennel qu'ait vu la paroisse de Saint-Jean Port-Joli.

Et maintenant, ô vénérable ami ! laissez-nous vous faire nos adieux. Après tant d'épreuves et d'amertumes dont votre longue carrière a été remplie, reposez en paix parmi ceux que vous avez aimés. Comme vos ancêtres, vous avez noblement servi votre pays ; vous avez laissé après vous, avec de bons exemples, des œuvres que nos neveux se transmettront comme un précieux héritage. Ils grandiront dans l'attachement à ces belles traditions que vos livres ont conservées, et apprendront à prononcer avec respect et amour le nom de Philippe Aubert de Gaspé.

Québec, janvier 1906.

(1) *Le Courrier du Canada,* 30 janvier 1871.

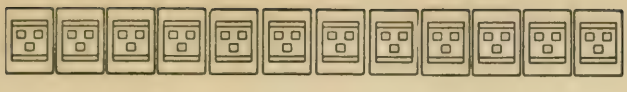

F. X. GARNEAU.

> Si les premiers pas sont difficiles dans la carrière des lettres et des sciences, si les avantages que procure la culture de l'esprit ne sont pas toujours, dans un pays nouveau, appréciés à leur juste valeur par une population trop préoccupée d'intérêts matériels, il viendra un temps, sans doute, où pleine justice sera rendue à ceux qui auront fait des sacrifices pour la plus belle cause qui puisse occuper l'attention des sociétés.
>
> (F. X. GARNEAU, *Voyage.*)

En 1850, l'école militaire de Saint-Cyr était témoin d'un spectacle qui peut donner une idée de l'intérêt qu'offre l'histoire du Canada. Les élèves, réunis autour de la chaire du savant professeur d'histoire, M.L. Dussieux, écoutaient, pour la première fois, le récit de la fondation et de l'établissement de la Nouvelle-France. C'était vraiment un monde nouveau pour ce jeune auditoire : chaque leçon était suivie avec un intérêt toujours croissant. L'ardente et sympathique jeunesse tressaillait d'émotion au récit des grandes actions qui ont illustré le nom français en Amérique. Lorsque enfin le professeur, vivement impressionné, en vint à l'histoire de la dernière lutte qui coûta le Canada à la France, lorsqu'il déroula cette héroïque page de nos annales militaires, d'enthou-

siastes applaudissements éclatèrent dans tout l'auditoire (1).

Cette scène émouvante en dit plus que tous les commentaires possibles sur la beauté de l'histoire du Canada ; et c'est à cette magnifique épopée que l'historien dont notre pays déplore la perte, a attaché son nom, devenu désormais immortel comme les souvenirs qu'il a retracés.

I.

ANCÊTRES DE M. GARNEAU. — SON ENFANCE. — SON ÉDUCATION.

Le fondateur de la famille Garneau, en Canada, faisait partie de la nombreuse émigration venue du Poitou en 1655. Louis *Garnault* était natif de la paroisse de la Grimoudière, diocèse de Poitiers. Il épousa, à Québec, le 23 juillet 1663, Marie Mazoué, native de La Rochelle. En 1667, on le retrouve porté au recensement de la Côte-de-Beaupré. Il s'établit à l'Ange-Gardien.

L'arbre généalogique suivant de la famille de M. Garneau est extrait du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* par M. l'abbé Tanguay (2) :

PIERRE GARNAULT — JEANNE BARAULT — de

(1) Ce trait est rapporté par M. Dussieux lui-même au commencement de son esquisse intitulée : *le Canada sous la domination française,* ouvrage écrit avec la plume d'un savant et le cœur d'un soldat.

(2) Cet immense travail, fruit de plusieurs années de patientes recherches, comprend la généalogie des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie.

la paroisse de la Grimoudière, diocèse de Poitiers.

I. Louis — le premier venu en Canada en 1655; marié en 1663 à Marie Mazoué.

II. François — né en 1665 ; marié à Madeleine Cantin.

III. Louis — marié en 1746 à Marie Josephte Béland.

IV. Jacques — marié en 1776 à Geneviève Laisné.

V. François Xavier — marié en 1808 à Gertrude Amiot.

VI. François Xavier — né le 15 juin 1809 ; marié le 25 août 1835 à Esther Bilodeau, native de la Canardière ; décédé le 3 février 1866.

L'aïeul de M. Garneau était un riche cultivateur de Saint-Augustin : il avait conservé un profond attachement pour la France, et un vif souvenir des gloires et des malheurs de la patrie au temps de la conquête.

« Il se plaisait à raconter, dit M. Garneau au commencement de son *Voyage en Angleterre et en France*, les exploits de ses pères et les épisodes des guerres de la conquête.

» Mon vieil aïeul, courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de Saint-Augustin, nous montrait de sa main tremblante le théâtre du combat naval de l'*Ata-*

lante contre plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans son enfance (1). Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans les luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'était livrée une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs ».

A la mort de ce bon vieillard, son fils aîné, Jacques, hérita du bien paternel. Le père de M. Garneau, qui s'appelait comme lui François-Xavier, vint s'établir à Québec, où il apprit le métier de sellier. Il épousa, en 1808, Gertrude Amiot dite Villeneuve, de Saint-Augustin, et eut plusieurs enfants, dont l'aîné est celui qui fait l'objet de cette notice. Il naquit, comme l'indique l'arbre généalogique ci-dessus, le 15 juin 1809, et fut baptisé le même jour.

Son père, ne réussissant pas dans son métier, acheta une goëlette dans le but de réaliser une spéculation, dont l'issue faillit lui être fatale.

« J'avais à peine quatre ou cinq ans, lorsqu'un jour je vis rentrer mon père triste et fatigué d'une excursion commerciale vers le bas du Saint-Laurent, qui n'avait pas été heureuse. Il raconta à ma mère comment il avait failli périr, avec sa goëlette, par la faute d'un vieil ivrogne, nommé Lelièvre, qui s'était donné pour pilote ».

Il paraît que, dès son bas âge, le jeune Garneau fut un enfant étrange. Grave, presque ta-

(1) Ce combat se livra, en 1760, vis-à-vis de la Pointe-aux-Trembles.

citurne, on le voyait très rarement jouer ; il était d'une timidité excessive, caractère qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours.

L'enfant ne se plaisait qu'à l'école : dès qu'il sut un peu lire, la lecture fut son seul amusement. Son premier maître fut un bon vieux qu'on appelait le *bonhomme* Parent, et qui tenait sa classe à l'entrée de la rue Saint-Réal (coteau Sainte-Geneviève). Cette maison existe encore : c'est la seule, paraît-il, qui ait échappé à l'incendie du faubourg Saint-Jean en 1845. Bien des fois, lorsque M. Garneau descendait avec ses enfants la côte d'Abraham, il leur indiqua du doigt, en souriant, cette modeste maison où il avait appris les premiers rudiments de la grammaire.

Un jour, vers l'âge de cinq ou six ans, il s'échappa aux regards maternels, et pénétra, par la porte Saint-Jean, dans la ville, où il ne tarda pas à s'égarer. Après avoir longtemps erré dans les rues, il arriva tout pleurant à la porte de la Caserne, sur le marché de la haute-ville. Des soldats l'accueillirent, essuyèrent ses larmes et le firent manger. Le soir, bien tard, son père, qui le cherchait depuis plusieurs heures, le trouva, assis sur les genoux d'un grenadier, jouant joyeusement du tambour, au grand amusement des bons troupiers.

A l'école, il eut bientôt appris tout ce que savait le *bonhomme* Parent, et on l'envoya à une autre institution moins élémentaire, établie en dehors de la porte Saint-Louis, rue de l'Artillerie.

Cette école, où se pratiquait la méthode de l'enseignement mutuel (système de Lancaster), avait été fondée et était entretenue par M. Joseph François Perrault, protonotaire de la cour du banc du roi, — cet homme de bien, cet ami des lettres et des jeunes gens studieux, qui a fait tant de sacrifices pour la cause de l'éducation.

Dès lors, on pouvait soupçonner dans le jeune élève la future supériorité de l'historien. En peu de jours, il eut surpassé tous les élèves de sa classe : son vieil ami, M. Louis Fiset, se rappelle encore de l'avoir vu faisant gravement l'office de *moniteur général* au milieu de ses petits compagnons d'étude.

Vers l'âge de quatorze ans, le jeune Garneau sortit de cette école pour entrer au greffe de M. Perrault, où il se lia d'amitié avec un jeune Dufault, clerc au même greffe, et que le bon M. Perrault retirait chez lui. Très souvent le soir, François Xavier allait voir son ami ; et durant la veillée, le digne greffier donnait des leçons de grammaire et de littérature aux deux jeunes clercs. M. Garneau a toujours conservé le plus tendre souvenir de son vieux patron et a toujours eu pour lui la plus sincère reconnaissance ; il en parlait souvent à ses enfants avec de grands éloges, et lorsqu'il publia son *Histoire du Canada*, il lui présenta le premier exemplaire de cet ouvrage.

Vers l'âge de seize ans, il sortit du greffe, et entra en cléricature chez M. Archibald Campbell,

cet autre ami de la jeunesse, et qui a été, en particulier, le bienfaiteur de notre peintre canadien, M. Falardeau, chevalier de l'ordre de Saint-Louis de Parme. M. Garneau sut bientôt gagner l'estime et l'affection de son nouveau patron. M. Campbell lui prêtait des livres, que le jeune clerc lisait avec ardeur, sans négliger l'étude du notariat.

Depuis longtemps il désirait vivement faire des études classiques, et aurait bien voulu entrer au petit séminaire.

Un jour, cédant à ses pressantes sollicitations, sa mère se rendit auprès du supérieur.

« — Prenez mon fils, je vous en prie, lui dit-elle. Il est vrai que je suis trop pauvre pour payer les frais de son éducation ; mais mon fils est un jeune homme laborieux. Après ses études faites, il gagnera de l'argent, et il promet de vous payer alors ».

Le supérieur eut le regret de ne pouvoir acquiescer à sa demande. M. Garneau fut vivement peiné de cet échec.

A peu de temps de là, Mgr Signaï, alors curé de Québec, le rencontra et lui dit :

« — Si tu te sens de la vocation pour l'état ecclésiastique, je te ferai faire tes études.

— Impossible, répondit le jeune homme avec cette droiture et cette franchise qui caractérisèrent toute sa vie : je ne me sens pas appelé au sacerdoce ».

L'extrême rareté des prêtres engageait le cler-

gé d'alors à faire des sacrifices de toutes sortes pour recruter des sujets parmi la jeune génération.

M. Garneau se remit à l'étude avec plus d'ardeur que jamais. Il dévorait les livres. Or, à cette époque, les livres français étaient très rares, le Canada se trouvant sans relations avec la France. N'ayant pas toujours les moyens d'acheter les ouvrages qu'il lui fallait, il les copiait de sa main : c'est ainsi qu'il transcrivit tout son cours de belles-lettres et de rhétorique, et Boileau en entier. Outre ces travaux, il s'appliquait à l'étude de l'anglais, du latin et même de l'italien. Il étudia seul les classiques latins, et plus particulièrement, dit-on, Horace, dont il admirait le bon sens et le génie poétique si facile.

Son père demeurait alors dans une maison située au côté nord de la rue Saint-Jean, non loin de l'église actuelle du faubourg. Les citoyens des environs ont gardé le souvenir des habitudes studieuses du jeune Garneau. Toutes les nuits, disent-ils, on voyait une petite lumière briller à une fenêtre de la mansarde : c'était la lampe de l'étudiant.

II.

VOYAGES AUX ÉTATS-UNIS ET EN EUROPE.

Depuis ses plus jeunes années, M. Garneau ne rêvait que voyages. Il brûlait surtout de voir l'Europe, cet Orient de l'Américain, comme il l'a dit lui-même.

« Je grandissais avec le goût des voyages et de cette incessante mobilité qui forme aujourd'hui le trait caractéristique de l'habitant de l'Amérique du Nord. Si les circonstances ou la fortune ne me permettaient pas encore de parcourir ces lacs, ces fleuves grandioses que nos pères avaient découverts dans le nouveau monde, de visiter cette ancienne France, d'où ils venaient eux-mêmes, je me promettais bien de saisir la première occasion qui s'offrirait pour accomplir au moins une partie de mes vœux, et aller saluer le berceau de mes ancêtres sur les bords de la Seine.

» Pendant mon cours de droit, une occasion me permit de satisfaire une partie de mes désirs. Je la saisis avec toute l'ardeur d'un jeune homme de dix-neuf ans ».

Voici quelle fut cette occasion à laquelle M. Garneau fait ici allusion. C'était au mois d'août 1828. Un Anglais atteint d'une maladie grave entra, un matin, chez M. Campbell, et lui dit qu'il voulait entreprendre un voyage dans les provinces du Golfe et les États-Unis pour améliorer sa santé, et qu'il désirait emmener avec lui, à titre de compagnon, un jeune homme intelligent, dont il paierait les frais de voyage. M. Campbell, connaissant les goûts de M. Garneau, le recommanda à ce voyageur, qui l'accepta pour compagnon.

Ils partirent de Québec sur un brick de commerce nolisé pour Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, descendirent le Saint-Laurent, et en

passant par le détroit de Canseau, firent le tour de la Nouvelle-Écosse, « cette ancienne Acadie, dont le berceau fut éprouvé par tant d'orages ». De Saint-Jean ils se rendirent à Portland et à Boston, dont ils firent le trajet par terre jusqu'à New-York. Après un séjour de quelques semaines dans la capitale commerciale des États-Unis, ils revinrent au Canada par la route d'Albany, Troy et Buffalo. L'activité et les progrès étonnants de la jeune république firent sur notre voyageur une impression qui ne s'effaça jamais, et dont on retrouve des traces dans son *Histoire*. « Les États-Unis, dit-il dans son *Voyage*, sont destinés à devenir une Chine occidentale. En 1775, il y avait trois millions d'habitants ; cette population a doublé huit fois depuis (1854). A ce compte il y aurait vers 1925, deux cents millions d'habitants ; mais cet accroissement se ralentira probablement...

» Buffalo, incendié dans la dernière guerre, ne faisait que commencer à sortir de ses cendres. J'avais devant moi les eaux du lac Érié, une de ces mers douces qu'on ne trouve point dans l'ancien monde. Je me hâtai d'arriver à la chute du Niagara, plus grandiose encore par la masse d'eau qui se jette dans un précipice d'un mille, que par la profondeur de l'abîme... La longueur du lac Ontario, le plus petit de nos grands lacs (60 lieues), fait juger assez des proportions de la nature canadienne. Ces lacs, la chute du Niagara, le Saint-Laurent, son golfe, sont taillés sur le

gigantesque, et conviennent parfaitement à la bordure colossale qui les encadre. En effet, d'un côté, au nord, ce sont des forêts mystérieuses, dont les limites sont inconnues ; de l'autre, à l'ouest, ce sont encore des forêts qui appartiennent au premier occupant, anglais ou américain ; au sud, c'est une république dont le territoire excède de beaucoup celui de toute l'Europe ; à l'est c'est la mer brumeuse, orageuse, glacée, de Terre-Neuve et du Labrador. L'infini semble régner sur nos frontières ».

C'est en faisant ces réflexions sur l'immensité de ces contrées, que notre jeune voyageur descendit le lac Ontario, sur lequel on fait usage du compas pour se diriger, comme sur l'Océan. Il atteignit enfin Kingston, l'ancien Frontenac des Français, et rentra à Québec, après avoir parcouru une petite portion de cette Nouvelle-France d'autrefois ; « et cependant, dit-il, j'avais fait près de sept cents lieues de chemin par terre et par mer.

» Cette rapide excursion, dans laquelle j'avais traversé des nations à leur berceau, côtoyé des rives encore sauvages, circulé au milieu de forêts à moitié abattues, surtout entre Albany et Buffalo, forêts qui avaient abrité autrefois les barbares indigènes, ces indomptables Iroquois, dont on apercevait encore çà et là quelques fantômes décrépits, me donnait une vaste idée de l'avenir de ce nouvel empire jeté par Champlain sur la voie du temps ».

De retour de cette excursion, M. Garneau re-

prit son cours de droit, et fut admis à la profession du notariat en 1830.

Depuis quelque temps, il s'était mis à étudier l'histoire du Canada, alors très peu connue. L'historien anglais Smith faisait encore autorité, et l'on sait jusqu'à quel point il dénature l'histoire. D'après lui, nos pères, dans leurs guerres contre les Anglais, avaient presque toujours été battus ; et lorsque, d'aventure, ils avaient gagné la victoire, c'était grâce à la supériorité du nombre. Telle était alors l'intime conviction des Anglais : pour eux, les Canadiens n'étaient que des vaincus.

M. Garneau avait tous les jours des discussions avec les jeunes clercs anglais du bureau de M. Campbell ; parfois ces discussions devenaient très vives. Ces questions-là avaient le privilège de faire sortir le futur historien de sa taciturnité.

Un jour, que les débats avaient été plus violents que d'ordinaire :

« — Eh bien ! s'écria M. Garneau fortement ému, j'écrirai peut-être un jour l'histoire du Canada ! mais la véridique, la véritable histoire ! Vous y verrez comment nos ancêtres sont tombés ! et si une chute pareille n'est pas plus glorieuse que la victoire !... Et puis, ajouta-t-il, *what though the field be lost ? all is not lost.* Qu'importe la perte d'un champ de bataille ? tout n'est pas perdu !... Celui qui a vaincu par la force, n'a vaincu qu'à moitié son ennemi » (1).

(1) Ver de Milton dans le *Paradis perdu.*

De ce moment, il entretint dans son âme cette résolution, et il ne manqua plus de prendre note de tous les renseignements historiques qui venaient à ses oreilles ou qui tombaient sous ses yeux.

Cependant, après avoir parcouru quelques parties de l'Amérique, le désir de voir l'Europe, à laquelle l'Amérique doit tout ce qu'elle est, augmentait chez lui à mesure qu'il voyait la réalisation de ce projet plus probable. Il se mit à faire des épargnes sur le peu d'argent qu'il gagnait chez M. Campbell ; et ayant à la longue amassé la somme de quatre-vingts louis, il put enfin mettre à exécution son rêve chéri. Il fit voile de Québec pour Londres le 20 juin 1831.

« L'Europe, dit-il au commencement de son *Voyage*, conservera toujours de grands attraits pour l'homme du nouveau monde. Elle est pour lui ce que l'Orient fut jadis pour elle-même, le berceau du génie et de la civilisation. Aussi le pèlerinage que j'entreprenais au-delà des mers avait-il, à mes yeux, quelque chose de celui qu'on entreprend en Orient, avec cette différence que là on va parcourir des contrées d'où la civilisation s'est retirée pour s'avancer vers l'Occident, et que j'allais visiter, en France et en Angleterre, cet Orient de l'Américain, des pays qui sont encore au plus haut point de leur puissance et de leur gloire. Si ces contrées n'ont pas l'attrait mélancolique des ruines de la Grèce et de l'Égypte, elles ont celui qu'offre le spectacle de villes populeuses et magnifiques, assises au milieu de

campagnes couvertes d'abondantes moissons. Enfin j'allais voir défiler, sous les bronzes de Hyde-Park et de la place Vendôme, les fiers guerriers eux-mêmes dont ces monuments retracent si solennellement l'histoire ».

La traversée de l'Océan inspire à notre voyageur de graves pensées, des rêves poétiques ; il charme ses heures de loisir en lisant quelques poètes anglais. L'existence insouciante et vagabonde des marins, si bien décrite par Byron, le fait songer à la vie aventureuse et romanesque des anciens voyageurs canadiens, nos intrépides coureurs de bois. « Quelle source de poésie que les courses et les découvertes de ces braves chasseurs, qui, s'enfonçant dans les solitudes inconnues du nouveau monde, bravaient les tribus barbares qui erraient dans les forêts et les savanes, sur les fleuves et les lacs de ce continent, encore sans cités et sans civilisation ».

Un autre jour, enveloppé dans son manteau, appuyé sur un des sabords de la poupe, près du timonier, il s'amuse à contempler une tempête, et se laisse aller au ravissement en méditant sur l'intelligence courageuse de l'homme, qui parvient à dompter les farouches éléments.

Enfin, après vingt et un jours de traversée, le navire entre dans la Manche, où il rencontre une flotte anglaise en croisière, « les yeux fixés sur cette France révolutionnaire, qui venait encore de jeter un troisième trône aux quatre vents du ciel ».

L'impression profonde que produisit sur M.

Garneau la première vue de la terre d'Europe, se retrouve encore dans les lignes émues où il parle de son arrivée.

Pendant son séjour à Londres, il eut occasion d'étudier avec soin le jeu des institutions anglaises ; il assista régulièrement aux séances de la chambre des communes. Le temps était propice pour voir fonctionner ce grand corps. On était dans toute la chaleur des discussions sur le bill de réforme.

« J'avais hâte de pénétrer dans son enceinte et d'assister à ses délibérations. Mon imagination parcourant le passé, semblait y voir renaître ses grands orateurs et ses grands hommes d'État, les Pitt, les Fox, les Sheridan, et tant d'autres hommes illustres qui feront toujours la gloire de l'Angleterre ».

Lorsqu'il assista pour la première fois aux communes, il fut un peu désappointé. Cette grande et longue salle, garnie de bancs occupés par quatre ou cinq cents membres, couverts de leurs manteaux et de leurs chapeaux, comme s'ils avaient été sur une place publique, fut loin de lui offrir le spectacle imposant auquel il s'attendait.

Il entendit souvent parler O'Connell, lord John Russell, Stanley, sir Robert Peel, Shiel, Hume, Roebuck. L'éloquence foudroyante du tribun irlandais l'éblouit ; la physionomie, le regard, la voix, les gestes, les idées, tout chez lui dénotait l'homme de génie. Lord John Russell lui parut moins favorisé de la nature.

M. D.-B. Viger, député par la chambre d'assemblée du Bas-Canada près le gouvernement anglais, se trouvait alors à Londres. M. Garneau voulut lui rendre ses hommages, et fut reçu avec cette politesse exquise qui distinguait les hommes de l'ancienne société française et qui tend tous les jours à s'effacer de nos mœurs « sous le frottement du républicanisme et de l'anglification ». M. Garneau était loin de soupçonner, en quittant M. Viger, qu'il allait bientôt être appelé auprès de lui pour lui servir de secrétaire pendant deux ans.

Cependant notre voyageur « avait hâte de fouler cette vieille terre de France dont il avait tant de fois entendu parler, et dont le souvenir, se prolongeant de génération en génération, laisse dans le cœur de tous les Canadiens cet intérêt de tristesse qui a quelque chose de l'exil ».

Il débarqua à Calais le 27 juillet et prit en diligence la route de Paris, où un spectacle féerique l'attendait. On y fêtait l'anniversaire de la révolution de 1830. Descendu le soir à l'hôtel Voltaire, situé en face du Louvre, il fut témoin des dernières réjouissances qui couronnaient la fête.

« La foule était immense sur les quais des deux côtés de la Seine et dans le jardin des Tuileries. C'était un vaste torrent qui circulait en savourant les délices de son triomphe. Le spectacle que j'avais sous les yeux, avait quelque chose de magique. A mes pieds, c'étaient les quais où se

pressait cette foule mouvante, et la Seine où se réfléchissaient mille flambeaux ; en face, les Tuileries et la galerie du Louvre ; à ma droite, le Louvre, le portail de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois et plusieurs ponts jusqu'au Pont-Neuf ; à ma gauche, le Pont-Royal, le pont et la place de la Concorde, le jardin des Tuileries, les arbres des Champs-Élysées, et, dans le lointain, l'arc de triomphe de l'Étoile tout rayonnant de lumières. Des lignes enflammées, embrasant l'horizon de tous côtés, éclairaient toute cette étendue, et permettaient aux monuments de dessiner leurs grandes masses sur les ombres, tandis qu'à leur pied les rayons tombés des flambeaux, doraient la tête des promeneurs et faisaient étinceler les armes des patrouilles.

» Jamais pareil spectacle n'avait encore frappé mes yeux. Le ciel était enflammé. Des fusées de toutes les formes et de toutes les couleurs s'élevaient de tous les points de Paris. Le feu d'artifice du pont d'Arcole fut vraiment magnifique. On envoya un bouquet tricolore dont la tige embrassait toute la longueur du pont sur lequel on s'était placé, et dont la tête, jaillissant en l'air, tomba à droite et à gauche en s'ouvrant en éventail.

» Je passai une partie de la nuit au milieu de ces enchantements. Le lendemain, je m'éveillai comme après un rêve de choses merveilleuses. En rouvrant les yeux, j'aperçus devant moi la galerie du Louvre, ma chambre étant au second, en face de ce palais, et je dus commencer à re-

connaître la réalité du spectacle qui avait saisi mon imagination la veille. Je me levai pour aller admirer les jardins et les superbes édifices que j'apercevais de ma fenêtre ».

Après un court séjour à Paris, M. Garneau revint à Londres, comptant toujours retourner à Québec dans l'automne, mais des complications nouvelles, survenues depuis son départ, avaient apporté un surcroît d'occupations à M. Viger ; et lorsque, le lendemain de son arrivée, M. Garneau alla frapper à son hôtel, l'agent diplomatique du Canada l'accueillit à bras ouverts et le retint auprès de lui en qualité de secrétaire. Sous le voile de timidité et de réserve du jeune homme, M. Viger avait deviné, du premier coup d'œil, la haute et ferme intelligence, nourrie de patriotisme, qui devait plus tard doter son pays d'un de ses plus beaux titres de gloire.

M. Garneau accueillit l'offre du diplomate canadien comme une bonne fortune, et se hâta d'écrire à son père et à ses amis de Québec la cause inattendue qui le retenait en Angleterre.

« Je croyais mon pauvre père encore bien portant, et une pleurésie (1) nous l'avait enlevé un mois après mon départ du Canada. Malheureux dans toutes ses entreprises, il n'avait réussi en rien. Il emporta seulement avec lui dans la tombe la réputation d'un citoyen honnête et religieux, comme l'avaient été ses pères ».

(1) Il est remarquable que ce soit la même maladie qui ait emporté le père et le fils.

Le secrétariat que M. Garneau venait d'accepter était loin d'être une sinécure ; les deux années qu'il l'occupa furent des années de travail sans relâche, du matin jusqu'au soir. Elles ne furent guère interrompues que par deux courtes visites à Paris et dans ses environs, en compagnie de quelques amis et de M. Viger, qui, appréciant de plus en plus les qualités de son jeune secrétaire, lui avait accordé sa franche et cordiale amitié.

A Paris, il fit connaissance avec quelques hommes célèbres dans les lettres et dans les sciences. Il avait déjà été admis, pendant son séjour à Londres, dans la société de plusieurs célébrités anglaises et étrangères, entre autres de M. Mc Gregor, auteur du meilleur ouvrage qui eût encore paru sur les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, de madame Gore, écrivain estimé en Angleterre, et du célèbre Roebuck, que Québec s'honore d'avoir dirigé dans les premiers sentiers de la vie intellectuelle, et dont M. Garneau trace un portrait plein de vérité et d'animation, « fier de voir que cette jeune plante se fût développée au soleil du Canada ».

Il fut admis dans les rangs de la Société littéraire des Amis de la Pologne, dont Thomas Campbell, l'auteur du beau poème anglais : « *The Pleasures of Hope* », était président, et dont faisaient partie le comte de Camperdown, plusieurs autres membres distingués du parlement et des dames de distinction. Il s'y lia d'amitié avec un

savant polonais, le Dr Schirma, ancien professeur de philosophie morale à l'université de Varsovie, et connut une partie des exilés polonais réfugiés à Londres après l'insurrection malheureuse de leur patrie, l'année précédente. Il eut aussi occasion de connaître alors le grand poète national de la Pologne, le vieux Ursin Niemcewicz, le prince Czartoriski, le général Pac, ancien officier de Napoléon.

Il mit quelquefois la main à la rédaction de la revue *The Polonia*, publiée à Londres sous les auspices de la Société.

Un jour, dans une réunion de cette Société, il fut singulièrement frappé du respect qu'impose, en Europe, la supériorité intellectuelle. Outre les illustrations polonaises qu'on vient de nommer, il y avait là des membres de la chambre des lords, des membres de la chambre des communes, des hommes de lettres. « O'Connell est annoncé. Lorsqu'il fut introduit, tout le monde se leva spontanément pour rendre hommage au grand orateur, hommage qu'on ne rendit qu'à lui seul. Je ne l'avais vu que dans les communes, où je l'avais entendu parler une fois ou deux. Je pus l'examiner à mon aise, n'étant qu'à quelques pieds de lui, en face. Il était de grande taille et gros en proportion. Il avait la figure ronde, le nez petit et le regard pénétrant. Il portait un frac bleu boutonné jusqu'au menton, et une cravate noire, dont il roulait les bouts, fort courts, souvent dans ses doigts. Il dut

parler. Il se leva. Le geste, le ton de la voix, le langage, tout annonçait le puissant orateur. Il affectait la prononciation irlandaise. Son discours fut applaudi. L'occasion n'exigeait pas un grand déploiement d'éloquence ; mais, lorsqu'il parla des malheurs de l'oppression, sa voix prit ce timbre presque tremblant, ses yeux prirent cette expression de douleur et de vengeance que je n'oublierai jamais.

» Le prince Czartoriski avait déjà atteint la cinquantaine en apparence. Il était d'assez haute taille, et sa figure, plus longue que large, annonçait l'homme qui a pris son parti sur les revers de la fortune. Il n'en était pas de même du général Pac, comte polonais et ancien colonel dans les armées de Napoléon ; c'était un homme de taille moyenne, qui portait sur sa figure à la fois la résolution du soldat et la tristesse de l'exilé. Son magnifique palais de Varsovie, tous ses biens, qui étaient considérables, avaient été confisqués, comme ceux du prince Czartoriski et de tous les autres patriotes. Niemcewicz, génie d'un ordre supérieur, semblait moins abattu que ses compatriotes, et en même temps plus avancé qu'eux dans l'intimité de leurs hôtes ; mais cela était dû probablement à sa réputation littéraire. Le prince Czartoriski était l'ami intime du comte Grey ».

La vue de ces illustrations littéraires et politiques augmenta en M. Garneau le goût des lettres, et le rendit plus sensible au sort qui menaçait ses

compatriotes, frappés par la conquête comme les Polonais qu'il voyait pleurant leur patrie sur une terre étrangère.

Dans une solennité funèbre, célébrée le jour anniversaire de la prise de Varsovie, en l'honneur des braves et infortunés Polonais tombés sous le fer des Russes dans cette fatale journée, M. Garneau fut invité à mêler sa voix aux accents de deuil des exilés, et il lut une pièce de vers qui décèle un beau talent poétique, et qui est surtout remarquable par son énergie. Elle commence ainsi :

« On nous disait : Son règne recommence,
» La Liberté partout renverse les tyrans ;
» Comme l'éclair, on voit briller sa lance,
Qui dans leurs chars poursuit les monarques errans.
» Le guerrier de Warsaw, sur son coursier fidèle,
» Pour la patrie a ressaisi son dard ;
» Et déjà le clairon résonne en la tourelle
» Où sommeillaient les satrapes du czar. »

Cependant la situation précaire où la mort de M. Garneau père avait laissé sa veuve, et la santé de celle-ci, toujours chancelante depuis cette douloureuse époque, faisaient souvent tourner à son fils des regards d'anxiété vers le Canada. Sa pauvre mère lui demandait de revenir au printemps, s'il voulait la voir encore vivante. Il résolut de se rendre à ses vœux. D'ailleurs la mission diplomatique de M. Viger tirait à sa fin.

Il s'embarqua le 10 mai 1833, par une délicieuse journée de printemps, qui semblait lui promettre une traversée rapide et heureuse. Mais il

n'était en mer que depuis trois ou quatre jours, lorsqu'une tempête furieuse assaillit le navire et dura presque toute la traversée. Les vents toujours contraires lui firent presque perdre l'espoir de jamais revoir sa chère patrie.

Dans le récit de son voyage, écrit vingt ans après, on entrevoit en cet endroit un souvenir d'illusions perdues qui assombrissait son âme.

Au milieu des mélancoliques réflexions qui tombent de sa plume, il laisse glisser un tendre reproche à son pays qui l'a si longtemps oublié.

« L'ennui me prenait au milieu de cette orageuse immobilité. L'image du Canada m'apparaissait comme ces mirages trompeurs qui flattent les regards du voyageur au milieu du désert. Je voyais la fortune, l'avenir, le bonheur au delà des mers, dans cette sauvage contrée ou l'espérance avait autrefois conduit mes ancêtres ; vain songe que les événements se sont plu ensuite à démentir en détail ».

Enfin cinquante jours après son départ de Liverpool, le 30 juin, il mettait pied à terre à Québec, et se jetait dans les bras de sa mère (1).

III.

DIVERS ÉCRITS DE M. GARNEAU. — SON « HISTOIRE DU CANADA ».

A son arrivée, M. Garneau essaya d'exercer sa profession. Il fut un an associé avec M. Bes-

(1) Les détails qui précèdent sur les voyages de M. Garneau, ne sont qu'une courte analyse du récit qu'il en a fait lui-même, et qui offre des pages pleines d'intérêt.

serer, alors membre de la chambre d'assemblée. Quelque temps après, il entra comme comptable dans une banque ; mais il n'y fit que passer. Cette riche nature s'accommodait mal de l'aride besogne des chiffres. Il secoua la poussière du comptoir, et obtint une place de traducteur à la chambre d'assemblée.

Dans ses moments de loisir, il continuait toujours de se livrer à ses occupations favorites, les études littéraires, chérissant dans le modeste silence du cabinet cette indépendance de l'esprit sacrifiée si souvent sur la scène politique.

Ce fut vers cette époque qu'il publia dans les journaux plusieurs pièces de poésie fugitive, qui ont été en partie recueillies par M. Huston dans son *Recueil de littérature canadienne*, imprimé à Montréal en 1848 (1).

Ces poésies respirent, en plusieurs endroits, les sentiments qui l'animaient au sujet de la nation dont il devait bientôt entreprendre d'écrire l'histoire.

On peut citer parmi les plus remarquables : *ses Oiseaux blancs*, *l'Hiver* et *le Dernier Huron*.

Mais ces essais, qui auraient pu suffire à la réputation d'un autre et qui lui assuraient une place distinguée parmi nos littérateurs, n'étaient qu'un acheminement à l'œuvre capitale de sa vie.

Ce fut d'abord le souvenir de ses relations avec les hommes de lettres de Londres et de Paris qui l'engagea à poursuivre avec plus d'ardeur et de

(1) *Répertoire national.*

persévérance ses recherches sur les annales historiques du Canada.

Mais ce ne fut qu'en 1840 qu'il commença à écrire son *Histoire*.

On n'avait encore dans le pays que des publications incomplètes sur ce sujet. En quittant le Canada, les Français avaient emporté avec eux toutes leurs archives, toute leur correspondance officielle et politique, qui resta oubliée, même en France, jusqu'à ces dernières années. Les États-Unis sont les premiers qui probablement en ont rappelé le souvenir. L'État de New-York et celui de Massachusetts obtinrent de Louis-Philippe la permission de faire faire des recherches dans les archives de France et de faire copier les documents concernant leur histoire.

Le premier volume de l'*Histoire du Canada*, parut à Québec en 1845.

L'année précédente, M. Garneau avait obtenu l'emploi de secrétaire du conseil municipal de Québec, qu'il a occupé pendant vingt ans. Depuis ce jour, sa vie s'est écoulée sans aucun incident remarquable, entre les paisibles devoirs de sa charge et les veillées solitaires de ses études historiques.

Peu de temps après l'apparition de son premier volume d'histoire, M. Garneau fut informé par le Dr O'Callaghan, ancien membre de la chambre des députés du Bas-Canada, et réfugié politique à Albany depuis l'insurrection de 1837, que l'État de New-York avait obtenu une copie

de la correspondance officielle des gouverneurs et des fonctionnaires publics de la Nouvelle-France depuis sa fondation jusqu'au traité de paix de 1763. M. Garneau se rendit à Albany et obtint l'autorisation de compulser ces précieux documents et d'en faire des extraits. Le Dr O'Callaghan, très versé lui-même dans l'histoire de la colonisation de l'Amérique du Nord, était à la veille de publier sa savante *Histoire de la Nouvelle-Hollande.*

A l'aide de ces nouvelles recherches, M. Garneau put faire paraître le second volume de son ouvrage en 1846, et le troisième en 1848, conduisant l'histoire du Canada jusqu'à l'établissement du gouvernement constitutionnel en 1792.

Ces travaux sur le Canada réveillèrent l'attention publique. Jusqu'alors on n'avait pas osé ouvrir les annales canadiennes, de peur de rappeler à la mémoire des scènes trop douloureuses ; ce qui a inspiré ces lignes à M. de Gaspé dans ses *Anciens Canadiens :* « Vous avez été longtemps méconnu, mes anciens frères du Canada ! Vous avez été indignement calomniés ! Honneur, cent fois honneur à notre compatriote, M. Garneau, qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits ! Honte à nous, qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos » !

A part certaines réserves, l'ouvrage de M. Gar-

neau fut bien accueilli en Canada et en France ; la *Nouvelle Revue encyclopédique* de 1847, publiée à Paris par Firmin-Didot, imprimeur de l'Institut de France, en fit un rapport favorable (1).

Cependant M. Garneau ne cessait point ses recherches et les travaux qui étaient devenus l'objet exclusif de ses études. Une nouvelle collec-

(1) Il est curieux de lire l'impression qu'avait faite sur l'esprit de deux de nos hommes les plus éminents, M. Papineau et M. Morin, la lecture de l'*Histoire du Canada*, alors qu'une partie de l'ouvrage était encore sous presse. On voit que, dès l'abord, ils avaient été frappés de ce qui fait le caractère saillant de l'œuvre de M. Garneau, la hauteur des vues.

« *Montréal*, 22 *janvier* 1845.

« Cher Monsieur,

» Je voudrais pouvoir vous écrire moins à la hâte, pour vous exprimer combien j'ai été satisfait de l'*Introduction* de votre *Histoire*, que vous avez bien voulu me communiquer. Vous vous placez dès l'abord à un point de vue élevé, qui promet une grande utilité et un immense intérêt ; je suis sûr que l'ouvrage tiendra ce que promet la préface. Voilà pour le *fond*. M. Chauveau, qui vient de lire les pages que vous m'avez transmises, et dont il avait au reste déjà vu une partie à Québec, en est très satisfait. Je verrai l'ami Parent à la première occasion. Quant à la *forme*, les chapitres distincts, que vous annoncez, faciliteront beaucoup la lecture profitable de l'ouvrage. Continuez, et vous ne pourrez manquer de faire un ouvrage digne du nom canadien, et de passer avec lui à la postérité...

» A. N. Morin ».

Montréal, 26 *février* 1850.

« Mon cher Monsieur,

» J'apprends avec plaisir que vous reprenez avec ardeur la continuation de votre beau travail sur l'histoire du pays. Couronnez l'œuvre par le même amour de la vérité historique, la même diligence à la chercher, la même indépendance à l'énoncer, et le même talent d'écrivain : vous aurez rempli une tâche éminemment utile au pays, et qui vous fait déjà infiniment d'honneur...

» L. J. Papineau ».

tion de documents historiques avait été acquise par le Canada. M. Garneau prit la résolution de publier une seconde édition de son ouvrage, revue et corrigée d'après ces nouveaux manuscrits authentiques, et les chambres lui votèrent pour cela une allocation libérale (£250). L'auteur termine son récit à l'acte d'union des deux Canadas (1840).

Cette édition, qui parut en 1852, fut encore mieux accueillie que la première. La *Revue des deux Mondes* et *le Correspondant* de Paris lui consacrèrent deux longs articles, l'un écrit par M. Pavie et l'autre par M. Moreau, tous les deux écrivains distingués. L'ouvrage de M. Garneau y fut apprécié de manière à faire honneur et à l'écrivain et au jeune pays qui pouvait fournir déjà de si intéressantes annales.

La revue américaine du Dr Brownson, publiée à Boston, reçut l'ouvrage avec la même faveur.

Les historiens français et américains ont rendu pleine justice à l'exactitude de l'auteur et à la largeur de ses vues, en le citant souvent dans leurs récits, tels que MM. Ferland (1), Bancroft (2), Parkman (3), Sargent (4), O'Callaghan (5), Rameau (6), Dussieux (7), et surtout,

(1) *Cours d'histoire du Canada.*

(2) *History of the United States.*

(3) *History of the conspiracy of Pontiac.*

(4) *The History of an expedition against Fort Duquesne in* 1755 *under Major General Edward Braddock.*

(5) *History of New Netherland.*

(6) *La France aux colonies.*

(7) *Le Canada sous la domination française.*

dans sa grande *Histoire de France*, Henri Martin, qui fait réflexion touchante en prenant congé de notre auteur :

« Nous ne quittons pas sans émotion cette *Histoire du Canada*, qui nous est arrivée d'un autre hémisphère comme un témoignage vivant des sentiments et des traditions conservés parmi les Français du nouveau monde, après un siècle de domination étrangère. Puisse le génie de notre race persister parmi nos frères du Canada dans leurs destinées futures, quels que doivent être leurs rapports avec la grande fédération anglo-américaine, et conserver une place en Amérique à l'élément français » (1).

Une troisième édition de l'*Histoire* de M. Gar-

(1) En 1862, M. Henri Martin adressait à l'auteur de l'*Histoire du Canada* une lettre où l'on trouve quelques remarques du plus haut intérêt, sur l'influence que sont appelés à exercer l'élément français, et, en général, les races latines en Amérique. Nous sommes heureux de pouvoir citer cette autorité imposante à l'appui des observations que nous faisions dans un article récent publié dans le *Foyer Canadien*, sur *le Mouvement littéraire au Canada*, et où nous parlions de la vocation de la race française en Amérique, et de la nécessité d'opposer une digue à « l'élément anglo-saxon, dont l'expansion excessive, l'influence anormale doivent être balancées, de même qu'en Europe, pour le progrès de la civilisation ».

« Monsieur,

» ..... J'avais été heureux, il y a quelques années, de trouver dans votre livre non seulement des informations très importantes, mais la tradition vivante, le sentiment toujours présent de cette France d'outre-mer, qui est toujours restée française de cœur, quoique séparée de la mère patrie par les destinées politiques. Je n'ai fait que m'acquitter d'un devoir en rendant justice à vos consciencieux travaux. Puissent ces échanges d'idées et de connaissances entre nos frères du nou-

neau a été publiée en 1859. Un Anglais, M. Bell, en a donné, en 1860, une traduction assez médiocre et souvent incorrecte.

M. Garneau a encore publié, dans *le Journal de Québec*, en 1855, un *Voyage en Angleterre et en France*, qu'il avait d'abord eu l'intention de réunir en un volume. Mais il jugea ensuite cette œuvre trop imparfaite pour lui donner cette forme définitive. Les fragments les plus intéressants en ont été publiés dans le *Foyer canadien*, dont M. Garneau était un des collaborateurs.

IV.

MALADIE DE M. GARNEAU. — SA MORT.

Cependant les longs travaux de M. Garneau avaient peu à peu miné sa santé ; il fut attaqué d'épilepsie. Ce fut en 1843 qu'il ressentit les premières atteintes de cette maladie cruelle. Les trois années suivantes, le mal sembla avoir disparu ; mais, en 1846, il éclata de nouveau, terrible, incurable. A la suite d'une attaque de typhus, compliqué d'un érysipèle au visage, qui le conduisit aux portes de la mort,

veau monde et nous se multiplier et contribuer à assurer la persistance de l'élément français en Amérique ! A part nos sympathies nationales, à nous autres, il y a un grand intérêt de civilisation à ce que l'élément anglais, de *prépondérant*, ne devienne pas *unique* du pôle nord jusqu'à l'isthme, et n'absorbe pas totalement les éléments français et hispano-indien. La variété est le principe du progrès.

» Agréez, je vous prie, monsieur, mes sentiments les plus distingués et les plus sympathiques.

» H. MARTIN.

Paris, 1*er avril* 1862 ».

il parut presque guéri pour la seconde fois.

Ce fut le Dr Jean Blanchet qui le sauva par des soins éclairés autant qu'assidus. M. Garneau en garda toujours le souvenir, et dans le désir de marquer sa reconnaissance à celui qui l'avait arraché à la mort, il lui dédia, en 1855, le livre de son *Voyage*. A la mort du Dr Blanchet, en 1857, il fut le promoteur d'une souscription publique pour édifier sur sa tombe le monument que l'on admire aujourd'hui sous les grands arbres du cimetière Saint-Charles.

Pendant quelque temps, on espéra que l'illustre malade recouvrerait la santé ; mais l'assiduité au travail et l'application qu'exigea de lui la correction de son *Histoire*, réveillèrent le mal avec une recrudescence telle qu'il y a deux ans, au mois de mai 1864, M. Garneau dut se démettre de ses fonctions de secrétaire de la ville, qu'il occupait depuis 1844. La ville lui accorda une pension de £200, en considération des services qu'il avait rendus non seulement à la cité dans l'accomplissement de sa charge, mais encore au pays tout entier par ses importants travaux d'histoire.

Dans ses rapports sociaux, M. Garneau était d'une réserve et d'une politesse exquises ; c'était le type du gentilhomme accompli. Modeste, comme le véritable mérite, il se défiait toujours de lui-même ; cette timidité naturelle, mêlée d'une noble fierté, fut une des causes qui le tinrent éloigné des luttes politiques, où ses talents et sa réputation lui assignaient un rôle éminent.

Chez lui, la conduite de l'homme privé a toujours été d'accord avec les principes sévères de l'historien. Cette rigidité a même refroidi ses rapports avec plusieurs de ses amis de jeunesse, qui croyaient pouvoir suivre une voie différente.

On a dit que M. Garneau s'était tenu à l'écart du mouvement politique de son temps, parce qu'il était sans ambition. Sans doute qu'il fut un homme d'étude plus que d'action ; mais la cause principale de son éloignement de la vie publique était ailleurs : c'est qu'il devançait de trop loin son époque. Il n'a pas été entièrement compris tout d'abord, si ce n'est par les esprits d'élite. Ce n'est que de nos jours qu'on lui a rendu pleine justice. Son *Histoire* lui valut sans doute de vifs applaudissements, mais aussi des réclamations non moins vives, dont quelques opinions trop entières furent le prétexte plutôt que la justification. Parmi une certaine classe, il s'attira des défiances plus que des sympathies. Comme il arrive trop souvent, ne pouvant le suivre, on essaya d'entraver sa marche. Ces préjugés le poursuivirent presque toute sa vie. Il lui eût été facile de les fléchir ; mais il avait trop la conscience de sa dignité d'historien pour gauchir devant ce qu'il croyait la vérité ou pour faire de lâches concessions.

Cette défiance de ceux qui ne le comprenaient pas et la mauvaise volonté de ceux qui auraient voulu exploiter son talent à leur profit, furent les vrais obstacles qui lui fermèrent l'entrée de la vie publique. Ceci explique pourquoi il n'arriva

jamais à rien, pourquoi il mourut pauvre, n'ayant jamais eu d'autre emploi que celui de secrétaire de l'hôtel de ville de Québec.

Les luttes opiniâtres qui se livraient pour la conquête de nos libertés à l'époque où M. Garneau écrivait son histoire, les persécutions récentes et les dangers présents avaient surexcité au delà des bornes le sentiment national. Nous en sommes restés susceptibles à l'excès pour tout ce qui regarde notre passé.

Entraînés par ce sentiment, bien des gens auraient voulu que M. Garneau fît du panégyrique au lieu de l'histoire, qu'il dissimulât les faiblesses ou les fautes pour ne mettre en lumière que les hauts faits. On ne comprenait pas que son argumentation eût perdu toute sa force vis-à-vis de nos adversaires s'il ne se fût montré juste jusqu'à la sévérité vis-à-vis de nous. « Le blâme que j'ai porté contre le régime français, écrivait-il lui-même en 1854 à un de ses critiques de Paris, donnait de la force à mes paroles aux yeux des protestants eux-mêmes, lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres, et ne laissait rien à me répondre ».

Quiconque lit l'*Histoire* de M. Garneau à ce point de vue est frappé d'admiration. Ses éloges comme ses critiques sont écrits avec ce calme et avec cette tempérance qui portent la conviction en faisant ressortir l'impartialité de l'écrivain.

Pour ne parler que des temps primitifs de la

BIBLIOTHECA

colonie, qu'on lise son jugement sur Champlain et comment il apprécie la fameuse question de la guerre contre les Iroquois qui a entraîné de si graves conséquences : c'est un modèle de justesse et de modération. Nul entraînement dans son admiration. C'est l'histoire seule qui parle. Bancroft aussi bien qu'Augustin Thierry aurait pu signer cette page.

Malgré certaines opinions émises dans les premières éditions de son *Histoire* et qui ont été jugées peu conformes à la rigueur des saines doctrines, M. Garneau était un homme sincèrement religieux. Que de fois n'a-t-on pas été édifié, dans les tristes moments où on le voyait aux prises avec son mal cruel, de l'entendre murmurer tout bas l'*Ave Maria*, même au milieu du trouble de ses facultés.

Il a donné d'ailleurs une preuve éclatante de sa piété filiale envers l'Église en soumettant humblement la dernière édition de son *Histoire* à un ecclésiastique compétent, et en faisant plein droit aux observations qui lui avaient été suggérées. Dans un pays profondément catholique comme le nôtre, on est peu étonné d'une telle conduite ; mais si un pareil fait se produisait en France, par exemple, on n'aurait pas assez d'éloges pour celui qui en serait l'auteur. Sachons, du moins, reconnaître ce qu'il renferme de généreux et de consolant pour notre société.

Comme on devait s'y attendre, la mort de M. Garneau a été celle d'un vrai chrétien. Il a

supporté les souffrances de sa maladie avec une patience inaltérable. Parfaitement résigné à la volonté de Dieu, il s'est préparé au moment suprême et a reçu les derniers sacrements avec une piété profondément édifiante.

Il s'est éteint, le 2 février dernier, à l'âge de cinquante-six ans et sept mois.

Le cri de douleur qui a retenti dans tout le pays à la première nouvelle de sa mort, et qui n'est pas encore calmé, est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son mérite : c'est l'oraison funèbre de la patrie en deuil.

Par un mouvement tout spontané, une souscription nationale s'est organisée dans le but de lui élever un monument et de donner à sa famille un témoignage de la reconnaissance publique. Ce mouvement qui s'est propagé rapidement dans toutes les parties du pays, et qui se continue encore au moment où nous écrivons, nous donne lieu d'espérer qu'il produira des résultats dignes de celui qui en est l'objet.

En parlant de la mort de M. Garneau, comment oublier cette autre perte cruelle qui l'a précédée de si près, comment ne pas donner un souvenir, une larme à son digne émule, M. Ferland, tombé, lui aussi, avant le temps, victime de son dévouement à la science et à la patrie !

On ne lira pas sans émotion la lettre suivante, que M. Garneau adressait en 1861 à M. Ferland, en accusant réception du premier volume de son *Cours d'histoire du Canada.* C'est un témoigna-

ge vivant de la touchante amitié qui unissait ces deux grands citoyens, et de leur commune sollicitude pour l'avenir de leur cher Canada.

Samedi, 24 *août* 1861.

« M. Garneau prie M. Ferland de vouloir bien accepter ses hommages, et en même temps ses remerciements pour le premier volume de son *Cours d'histoire du Canada*, qu'il a eu la complaisance de lui envoyer. M. Garneau a passé chez M. Ferland pour lui exprimer personnellement toute sa reconnaissance et parler avec lui de leur chère patrie ; mais il n'a pas été assez heureux pour le rencontrer.

» M. Garneau aurait voulu causer avec une des lumières du Canada sur la foi qu'on doit avoir en notre nationalité et sur les moyens à suivre pour en assurer la conservation. Celui qui a su développer avec tant d'exactitude nos origines historiques doit être pénétré plus qu'un autre des sentiments de cette foi. Son livre, quel que soit l'avenir de ses compatriotes, sera toujours le témoignage d'un principe révéré par tous les peuples et rendra la mémoire de son auteur plus chère à la postérité ».

Garneau ! Ferland ! deux noms immortels, qui seront toujours prononcés avec amour, tant qu'il restera un Canadien pour les redire aux âges futurs !

V.

JUGEMENT SUR « L'HISTOIRE DU CANADA ».

Pour apprécier avec justice et impartialité l'œuvre de M. Garneau, il faut se reporter à l'époque où il a commencé à écrire. Il traçait les premières pages de son *Histoire* au lendemain des luttes sanglantes de 1837, au moment où l'oligarchie triomphante venait de consommer la grande iniquité de l'union des deux Canadas, lorsque par cet acte elle croyait avoir mis le pied sur la gorge à la nationalité canadienne. La terre était encore fraîche sur la tombe des victimes de l'échafaud, et leur ombre sanglante se dressait sans cesse devant la pensée de l'historien ; tandis que, du fond de leur lointain exil, les gémissements des Canadiens expatriés, leur prêtant une voix lugubre, venaient troubler le silence de ses veilles. L'horizon était sombre, l'avenir chargé d'orages, et quand il se penchait à sa fenêtre, il entendait le sourd grondement de cette immense marée montante de la race anglo-saxonne qui menaçait de cerner et d'engloutir le jeune peuple dont il traçait l'histoire, comme elle avait déjà submergé deux nationalités naissantes de même origine : au sud, celle de la Louisiane (1); au nord, celle de cette infortunée

(1) Lorsque nous écrivions ces lignes en 1866, nous avions, comme M. Garneau, quelque espoir dans l'avenir de la nationalité française en Louisiane ; mais nous sommes obligé d'avouer, à notre grand regret, que nous avons perdu toute illusion à cet égard, depuis que nous avons séjourné en Louisiane, durant les

Acadie, jetée aux quatre vents du ciel. Parfois il se demandait si cette histoire qu'il écrivait n'était pas plutôt une oraison funèbre.

L'heure était donc solennelle pour remonter vers le passé, et le souvenir des dangers qui menaçaient la société canadienne prête un intérêt dramatique à ses récits. On y sent quelque

hivers de 1880 et 1881, et que nous avons constaté la tendance universelle de la population créole à s'américaniser. On ne peut se dissimuler que, dans un avenir qui n'est pas éloigné, la terre où La Salle, Bienville et d'Iberville se sont immortalisés n'aura plus rien de français que le nom.

Nous venons de rappeler le souvenir de d'Iberville. On sait que cet illustre marin mourut dans le port de la Havane, en 1706 ; mais ce qu'on ne sait pas, c'est que ses restes reposent à côté de ceux de Cristophe Colomb dans la cathédrale de la Havane. Voici l'extrait de sépulture de d'Iberville qui constate ce fait, et que nous avons copié nous-même, aux archives de la cathédrale de la Havane, le 26 février 1885.

LIBRO 4° DE DEFUNCIONES DE BLANCOS AÑO 1706.

No 58

MONSIEUR MOIN DE BERBILA. { En la ciudad de la Habana en cinco de setiembre de mil setecientos seis años se enterro en esta Santa Iglesia Parroquial Mayor de Sn Cristobal, Monsieur Moin de Berbila, natural del Reino de Francia recibio los santos sacramentos l lo firmo.

JN DE PETRAZA.

(*Traduction.*)

LIVRE 4e DES SÉPULTURES DES BLANCS, ANNÉE 1706.

En la cité de la Havane, le 5 de septembre mil sept cent six, a été inhumé dans cette sainte église paroissiale majeure de Saint-Christophe, Monsieur Moin de Berbila, natif du royaume de France, muni des saints sacrements, par nous soussigné.

JN DE PETRAZA.

Il est inutile de faire remarquer que *Moin de Berbila* n'est qu'une corruption de la prononciation espagnole de Le Moyne d'Iberville.

chose de cette émotion du voyageur assailli par la tempête au milieu de l'Océan, et qui, voyant le navire en péril, trace quelques lignes d'adieu qu'il jette à la mer, pour laisser après lui un souvenir.

Au milieu des perplexités d'une telle situation, le patriotisme de l'historien s'enflammait, son regard inquiet scrutait l'avenir en interrogeant le passé, et y cherchait des armes et des moyens de défense contre les ennemis de la nationalité canadienne. Car l'*Histoire du Canada* n'est pas seulement un livre, c'est une forteresse où se livre une bataille qui est déjà devenue une victoire sur plusieurs points, et dont l'issue définitive est le secret de l'avenir. Ce coup d'œil jeté sur l'époque peut servir à expliquer, sinon à justifier, certaines erreurs d'appréciation que l'auteur a d'ailleurs loyalement reconnues plus tard : illusions d'une âme généreuse, que la vérité réfute, mais qu'elle respecte et honore.

La correspondance intime de M. Garneau indique en plusieurs endroits la disposition de son esprit, et contient des révélations précieuses à recueillir. Le fragment qui suit offre surtout une étude instructive ; c'est une lettre écrite en 1854 à l'un de ses plus éminents critiques, M. L. Moreau, le savant auteur des traductions de saint Augustin, ouvrages couronnés par l'Académie française.

Québec, 9 *mars* 1854.

« Monsieur,

» Je viens de terminer la lecture de votre appréciation de mon *Histoire du Canada* dans le *Correspondant* de Paris, et que quelques-uns de nos journaux ont reproduite à Montréal et à Québec. Je suis peiné que vous n'ayez pas eu la seconde édition de l'ouvrage, dans laquelle j'ai amené mon récit jusqu'à l'union des deux Canadas en 1840. Le style en est moins imparfait, les faits sont exposés avec plus d'exactitude ; car je n'avais point la correspondance officielle de nos premiers gouverneurs lorsque le commencement de la première édition a été mis sous presse, et la suite des événements vous aurait fait voir que ce n'était pas sans de graves motifs que j'avais adopté dans toute sa force le principe de la liberté de conscience.

» En effet, sans ce principe protecteur, où les catholiques en seraient-ils dans l'Amérique du Nord avec les huit-dixièmes de la population protestants, et des gouvernements partout protestants ? C'est en blâmant tous les actes dus à l'esprit d'exclusion que l'on désarme les préjugés et que l'on peut espérer de voir exister une liberté qui fait la sauvegarde du catholicisme dans le nouveau monde. La conduite du peuple américain envers le légat du pape, Mgr Bedini, prouve que ces préjugés ne sont pas encore effacés, et qu'il faudra agir encore longtemps avec

beaucoup de prudence pour éviter les discordes.

» C'est aussi à l'aide de ce principe de tolérance que j'ai pu défendre les catholiques canadiens contre les attentats du gouvernement protestant de l'Angleterre après la conquête. Le blâme que j'avais porté contre le gouvernement français, donnait de la force à mes paroles, aux yeux des protestants eux-mêmes, lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres, et ne laissait rien à me répondre.

» Avec le protestantisme en majorité et au pouvoir, on ne saurait prendre trop de précautions dans ses arguments pour n'être pas tourné ; et nous, pauvres Canadiens, nous avons non seulement le protestantisme, mais l'anglification en face nous menaçant de tous côtés »...

L'erreur de M. Garneau n'est pas d'avoir invoqué le principe de la liberté de conscience, mais de l'avoir affirmé d'une manière absolue et non comme d'une utilité relative. S'il avait eu le soin de faire cette distinction, et de sauvegarder ainsi les droits de la vérité, il n'aurait pas eu à essuyer les vives critiques dont il a été l'objet.

Mais après avoir lu la lettre qui précède, on est heureux de voir que si M. Garneau s'est trompé, son erreur naissait d'une noble source, et que, loin d'être un acte d'hostilité, elle était plutôt le rêve d'une âme ardente et dévouée à son pays, cherchant des moyens de protection contre les dangers qui le menaçaient.

Rien n'est plus capable de nous en convaincre que la lettre suivante adressée à lord Elgin : et rien, d'un autre côté, ne peint mieux la trempe d'esprit de notre historien. C'est un éloquent plaidoyer en faveur du peuple canadien, et en même temps un cri d'indignation contre la tyrannie oligarchique. On ne sait qu'admirer le plus dans cette pièce magistrale, ou des élans généreux du patriotisme et de la largeur des vues, ou de l'habileté exquise avec laquelle il aborde des questions si délicates devant un gouverneur anglais.

« *A Son Excellence le comte Elgin et Kincardine, Gouverneur général du Canada, etc, etc.*

» Milord,

» Si j'avais su plus tôt que Votre Excellence daignait prendre quelque intérêt à l'ouvrage que j'ai commencé sur le Canada, je me serais empressé de lui faire parvenir ce que j'en ai d'imprimé, persuadé qu'elle aurait trouvé dans les événements dont je trace le tableau de quoi se former une juste idée des vœux et des sentiments d'une partie nombreuse des peuples qu'elle a été appelée à gouverner. Aujourd'hui qu'elle a bien voulu s'exprimer avec bienveillance à cet égard, je la prie de vouloir bien me faire l'honneur d'accepter l'exemplaire de l'*Histoire du Canada* que M. Fabre lui fera remettre aussitôt qu'il sera relié.

» J'ai entrepris ce travail dans le but de réta-

blir la vérité, si souvent défigurée, et de repousser les attaques et les insultes dont mes compatriotes ont été et sont encore journellement l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois. J'ai pensé que le meilleur moyen d'y parvenir était d'exposer tout simplement leur histoire. Je n'ai pas besoin de dire que ma tâche m'obligeait d'être encore plus sévère dans l'esprit que dans l'exposition matérielle des faits. La situation des Canadiens-Français, tant par rapport à leur nombre que par rapport à leurs lois et à leur religion, m'imposait l'obligation rigoureuse d'être juste ; car le faible doit avoir deux fois raison avant de réclamer un droit en politique. Si les Canadiens n'avaient eu qu'à s'adresser à des hommes dont l'antique illustration, comme celle de la race de Votre Excellence, fût un gage de leur bonheur et de leur justice, cette nécessité n'aurait pas existé ; mais soit que l'on doive en attribuer la cause aux préjugés, à l'ignorance ou à toute autre chose, il est arrivé souvent dans ce pays que cette double preuve a été encore insuffisante.

» Les outrages séditieux que l'on vient de faire à Votre Excellence, dont la personne devrait être sacrée comme celle de la Reine qu'elle représente, prouvent suffisamment l'audace de ceux qui s'en sont rendus coupables ; audace qu'ils n'ont eue que parce qu'on les a accoutumés depuis longtemps, comme des enfants gâtés, à obtenir tout ce qu'ils demandaient, juste ou injuste. En quel

autre pays du monde aurait-on vu une poignée d'hommes oser insulter la personne du souverain dans son représentant, et le pays tout entier dans celle de ses députés élus par un suffrage presque universel ? Or si ces gens ont pu se porter à de pareils attentats aujourd'hui, de quelle manière ne devaient-ils pas agir envers les Canadiens-Français, qu'ils traitaient d'étrangers et de vaincus, lorsqu'ils avaient le pouvoir de les dominer ? En jugeant ainsi par comparaison, Votre Excellence peut facilement se rendre compte de la cause des dissensions qui ont déchiré ce pays pendant si longtemps, et du désespoir qui a fait prendre les armes à une partie des Canadiens du district de Montréal en 1837.

» Si les Canadiens ont enduré patiemment un pareil état de choses, il ne faut pas croire, malgré leurs mœurs paisibles et agrestes, que ce soit la timidité ou la crainte qui les ait empêchés de songer à secouer le joug. Ils sortent de trop bonne race pour ne pas faire leur devoir lorsqu'ils y sont appelés. Leur conduite dans la terrible guerre de 1755, pendant le siège de Québec en 1775-6, durant la guerre de 1812 et même, malgré leur petit nombre, dans les combats de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Saint-Eustache en 1837 (s'il m'est permis de citer cette époque malheureuse), atteste suffisamment leur courage pour qu'on les respecte. Leur immobilité apparente tient à leurs habitudes monarchiques et à leur situation spéciale comme race distincte dans

l'Amérique du Nord, ayant des intérêts particuliers qui redoutent le contact d'une nationalité étrangère. Ce sont ces deux puissants mobiles qui les ont fait revenir sur leurs pas en 1776, après avoir, pour la plupart, embrassé un instant la cause américaine ; qui les ont fait courir aux armes en 1812, et qui les ont retenus en 1837. Je n'ai pas besoin d'ajouter que si les États-Unis étaient français ou le Canada tout anglais, celui-ci en formerait partie depuis longtemps ; car la société, dans le nouveau monde, étant essentiellement composée d'éléments démocratiques, la tendance naturelle des populations est de revêtir la forme républicaine. Vous m'accuserez peut-être, Milord, de baser ici mes raisonnements sur l'intérêt seul ; j'avoue que ce mobile n'est pas le plus élevé ; mais il est fort puissant, surtout aux yeux des adversaires des Canadiens ; et quant aux raisons qui tiennent à de plus nobles inspirations, je n'ai pas besoin de les faire valoir, Votre Excellence les trouve déjà dans son propre cœur.

» J'en ai peut-être dit assez pour faire voir que ceux qui veulent réduire les Canadiens-Français à l'ilotisme, (car leur transformation nationale, si elle doit avoir lieu, ne peut être que l'œuvre du temps), ne le font point dans l'intérêt du grand empire dont nous faisons partie ; qu'au contraire, ce sont les intérêts canadiens-français qui ont empêché jusqu'à présent le Canada de tomber dans l'orbite de la république améri-

caine ; que l'Écosse, avec des lois et une religion différentes de celles de l'Angleterre, n'est pas moins fidèle que cette dernière au drapeau britannique, et que sur le champ de bataille le montagnard calédonien ne cède point sa place au grenadier anglais, malgré son dialecte gaulois. De tout cela, il résulte à mes yeux qu'il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne de protéger les Canadiens, comme il est de l'intérêt d'un propriétaire prudent d'entretenir surtout la base d'un édifice pour le faire durer plus longtemps ; car il est impossible de prévoir quel effet la perte de l'Amérique britannique et son union avec les États-Unis auraient avec le temps sur la puissance commerciale de l'Angleterre.

» Ces considérations, Milord, et bien d'autres qui se présentent à l'esprit, ont sans doute déjà frappé l'attention de Votre Excellence et des autres hommes d'État de la métropole. Votre conduite, si propre à rassurer les colons sur leurs droits constitutionnels, recevra, je n'en doute point, l'appui du gouvernement impérial et contribuera au maintien de l'intégrité de l'Empire. En laissant le Haut-Canada à ses lois, et le Bas-Canada aux siennes, afin d'atténuer autant que possible ce qu'il peut y avoir d'hostile à mes compatriotes dans les motifs de l'Acte d'union ; en abandonnant au pays toute la puissance politique et législative dont il doit jouir par la voie de ses chambres et de ministres responsables, en tant que cela n'affaiblit pas le nœud qui l'unit

à l'Angleterre, celle-ci n'aura rien à craindre des cris de quelques mécontents, qui ne sauraient mettre en danger la sûreté de la colonie, si les partis politiques de Londres ont la sagesse de ne point s'en prévaloir dans leurs luttes pour obtenir le pouvoir.

» Je prie Votre Seigneurie de me pardonner de m'être étendu si longuement sur la situation politique de ce pays. Je m'y suis trouvé entraîné par l'enchaînement de réflexions que me suggère l'étude que je suis obligé de faire du passé pour l'œuvre que j'ai entreprise, et dont le fruit remplirait le plus grand de mes vœux, s'il pouvait faire disparaître tous les préjugés du peuple anglais contre les Canadiens au sujet de leur fidélité, et ramener la confiance et la justice dans les appréciations réciproques des deux peuples, comme je suis convaincu que c'est le but éclairé de Votre Excellence dans la tâche noble mais difficile dont elle s'est chargée...

« *Québec*, 19 *mai* 1846 ».

Une troisième lettre, adressée en 1850 à l'honorable L. H. LaFontaine, alors premier ministre, dévoile un côté presque inconnu du caractère de l'historien, et initie en même temps aux difficultés de tout genre qu'il a eu à surmonter pour élever le monument qu'il a légué à sa patrie. Il y fait, en quelques lignes, sa profession de foi historique.

L'idée qu'il se formait de la dignité et des de-

voirs de l'historien indique l'atmosphère sereine où planait ce noble esprit :

Québec, 17 *septembre* 1850.

« Mon cher Monsieur,

» Après vous avoir *tourmenté* pour avoir accès aux archives du gouvernement exécutif, je puis paraître lent à en profiter. Mais ce n'est pas ma faute. Je ne suis pas libre de m'absenter quand je veux de mon pauvre bureau, et puis ne s'agit-il pas d'une histoire écrite par un Canadien-Français ? Il faut que j'use de certains ménagements auprès d'une partie de notre conseil, dans lequel sont deux Sewell, pour ne pas éveiller des prétextes d'opposition, etc., etc. Je voulais monter à Toronto dans ce mois-ci, et des obstacles m'en empêchent. D'ailleurs je juge par ce que M. Parent vient de m'écrire, qu'il me faudra beaucoup plus de temps dans vos bureaux que je ne me l'imaginais pour faire *une bonne recherche*. Il paraît que vos papiers sont éparpillés dans les différents départements, que ceux du conseil exécutif présentent le beau et vaste désordre qui ferait à la fois la terreur et la joie de votre Jacques Viger. Faire des recherches dans un pareil chaos exigerait plus de temps que je n'en puis donner hors de Québec. Je crains donc de me trouver forcé d'attendre, pour faire mes fouilles, que vous descendiez ici.

» Dans l'intervalle, je perfectionnerai mon travail, car le premier jet est fait. Je suis rendu

à 1828, où je vais m'arrêter, passant seulement en revue, dans une conclusion, les événements jusqu'à ce jour, pour tirer des conséquences.

» Il est probable, à voir la tournure lente, mais inévitable peut-être, que prennent les choses dans notre pays, que ce soit le dernier, comme c'est le premier ouvrage historique français écrit dans l'esprit et au point de vue assez prononcés qu'on y remarque ; car je pense que peu d'hommes seront tentés après moi de se sacrifier pour suivre mes traces. Mais enfin je me fais un honneur de ce qui paraîtra malheureusement singulier plus tard. J'écris avec une parfaite conviction. Je veux, si mon livre me survit, qu'il soit l'expression patente des actes, des sentiments intimes d'un peuple dont la nationalité est livrée aux hasards d'une lutte qui ne promet aucun espoir pour bien des gens. Je veux empreindre cette nationalité d'un caractère qui la fasse respecter par l'avenir. En rectifiant l'histoire militaire de la conquête, j'ai mis les Canadiens en état de repousser toute insulte à cet égard, et il me semble que les journaux anglais ne parlent plus de cette époque comme ils en parlaient. Je crois pouvoir faire la même chose pour tout le reste.

» Au surplus, je puis parler avec une parfaite indépendance. Je ne dois de reconnaissance spéciale, ni au gouvernement, ni à qui que ce soit, et je n'ai pris aucune part aux événements publics ; ce qui me laisse dans la plus grande liberté de parler des hommes et des choses comme un

historien éclairé, indépendant et véridique doit le faire ».

M. Garneau dut éprouver une singulière satisfaction, quelque temps après l'envoi de cette lettre, en recevant la note suivante de l'honorable Joseph Howe, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, l'homme le plus éminent sans contredit des provinces maritimes, et l'une des plus hautes intelligences de toute l'Amérique britannique (1). Le vœu que M. Garneau émettait dans sa lettre à sir L. H. LaFontaine et à lord Elgin, y trouvait un premier accomplissement ; il y voyait la réalisation d'une des espérances qu'il nourrissait avec le plus d'amour, et que son livre avait préparée : celle de voir bientôt tomber les calomnies, s'éteindre les préjugés funestes que la haine avait soulevés contre les Canadiens.

Après avoir remercié M. Garneau de l'hommage qu'il lui avait fait de son *Histoire*, M. Howe continue ainsi :

... « Le caractère des Canadiens-Français a été grossièrement calomnié ; il est donc tout naturel qu'il ait été méconnu. Dans les provinces maritimes, nous n'avons ni intérêt ni désir de le méconnaître, et ce sera pour moi une sincère satisfaction de trouver dans votre *Histoire* de nouveaux moyens de rendre justice à vos compatriotes en toute occasion favorable ».

(1) On a encore frais à la mémoire son fameux discours à la convention du Détroit, chef-d'œuvre d'habileté et de science politique.

Quelque importants que fussent ces premiers résultats de l'œuvre de M. Garneau, l'influence de son *Histoire* devait s'étendre encore plus loin, et surtout faire naître des sympathies chères à tous les cœurs canadiens. Cette voix de la vérité, vibrante d'une plainte solennelle, qui s'élevait des rivages du Canada, demandant justice et réparation, traversa les mers, et réveilla des échos depuis longtemps endormis sur l'ancienne terre de France, cette antique mère patrie toujours aimée. De nobles cœurs, des intelligences d'élite reconnurent cette voix française, dont le timbre avait la mélancolie d'une voix de l'exil, et répondirent par de chaleureux applaudissements à ses appels. Pour ne citer que les plus connus, MM. Ampère, Marmier, Rameau, Henri Martin, Carlier, Théodore Pavie, Moreau, Dussieux, de Puibusque signalèrent à l'attention publique l'*Histoire du Canada ;* et si aujourd'hui la France se réveille de son apathie à l'égard de son ancienne colonie, si elle commence à tourner ses regards vers le Canada, c'est à eux, en grande partie, et à l'ouvrage de M. Garneau, que nous le devons.

Un des témoignages les plus curieux à recueillir, et qui a dû être particulièrement sensible à l'auteur, lui est venu du fond de la Suisse. La lecture de cette lettre fera voir l'impression profonde qu'avait produite sur l'esprit de ce correspondant inconnu l'étude de l'*Histoire du Canada.* Elle offre, d'ailleurs, un très vif intérêt par elle-même, par les larges aperçus qu'elle présente, les

conseils qu'elle renferme, et les espérances, solidement appuyées, qu'elle donne sur l'avenir du Canada et la conservation de notre nationalité.

Elle signale en même temps dans l'ouvrage de M. Garneau une ombre qui, heureusement, a toujours été en s'évanouissant à mesure qu'il a perfectionné son œuvre. Les tendances qui l'avaient fait glisser sur la pente de quelques opinions que nous n'avons pas à combattre, puisqu'il les a abandonnées, obscurcissaient, par une suite naturelle, sa confiance dans l'avenir de notre race. Disons-le franchement, à la vue des orages qu'il voyait venir de tous les points de l'horizon, son espérance faiblissait, il désespérait presque de l'avenir.

Nous n'hésitions pas à en attribuer la raison, du moins en grande partie, à un certain manque de fermeté dans ses croyances religieuses. L'homme profondément convaincu porte la sérénité de ses convictions jusque dans les habitudes ordinaires de la vie. Des hauteurs de la foi, d'où son regard plane au-dessus des nuages, il envisage, d'un œil calme, les orages des événements, les périls des jours critiques, et domine les situations. L'Espérance et la Foi sont deux angéliques sœurs, deux filles du ciel, qui, bien mieux que les Grâces antiques, se tiennent par la main.

Voici les principaux passages de la lettre que nous venons de mentionner.

« Monsieur,

» Le peuple canadien-français m'a toujours inspiré une profonde sympathie, qui n'a fait que s'accroître par la lecture des divers ouvrages des auteurs qui ont visité votre pays, entre autres, Lambert, Delacroix, B. Hall, d'Orbigny, et surtout X. Marmier. C'est ce dernier qui, par ses lettres sur l'Amérique, m'a fait désirer de connaître votre *Histoire du Canada*, ouvrage qu'un libraire suisse a pu me procurer à Paris, il y a environ une année.

» Permettez-moi donc, quoique n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, monsieur, de venir vous présenter mon faible éloge pour cet excellent ouvrage, que j'ai lu avec autant de plaisir que d'intérêt, et qui doit être considéré, à juste titre, comme tout ce qu'il y a de mieux écrit sur l'Amérique et surtout par un Américain. Ces trois volumes, on le voit, sont le fruit de nombreuses et consciencieuses recherches de votre part.

» J'habite la Suisse depuis dix-huit ans. Comme Français et même comme catholique, j'approuve beaucoup votre manière de voir relativement à la révocation de l'édit de Nantes et à ses malheureuses conséquences. C'est la Suisse française, Genève principalement, qui en a recueilli les plus grands avantages. L'émigration française y a apporté la fortune, l'industrie, les sciences, etc., etc., et en a fait le pays le plus florissant du monde.

» Vous dites, monsieur, dans votre discours préliminaire : « *Nous sommes loin de croire que* » *notre nationalité soit à l'abri de tout danger, nos* » *illusions à cet égard s'envolent chaque jour, etc.* » *etc* ». Permettez-moi de vous dire que, sous ce rapport, je ne partage pas votre manière de voir, et voici pourquoi. La population suisse se compose, comme vous le savez, des races allemande, française, italienne et romane. La population française, qui compte pour environ trois quarts de million, est celle qui conserve le mieux son caractère de nationalité, même dans les cantons mixtes où elle est en minorité, comme dans celui-ci, par exemple. La contrée que j'habite, appelée autrefois l'Évêché de Bâle, peuplée par environ 70,000 habitants de race française, quoique n'ayant fait partie de la France que sous l'Empire, a été réunie en 1815 au canton de Berne, dont la population, toute allemande, est d'environ 400,000 habitants. Eh bien ! malgré cela aucune atteinte n'a été portée à la nationalité de la partie française du canton. Tous les fonctionnaires publics sont tenus de connaître les langues allemande et française, déclarées nationales par la constitution.

» Il y a dans la race française, plus que chez toutes les autres, quelque chose qui s'opposera toujours à la perte de sa nationalité. J'en vois bien des preuves en Suisse et ailleurs. A Fribourg, par exemple, dans la ville haute, on ne parle que français, tandis que la ville basse est

toute allemande. Cette démarcation a toujours existé. La petite ville de Bienn, à cinq lieues d'ici, est toute allemande ; elle est le chef-lieu d'une paroisse comprenant plusieurs villages : l'un d'eux, Évillars, a toujours été français, a une école française, etc., etc. Après la révocation de l'édit de Nantes, les réfugiés français qui sont venus s'établir à Berne y ont formé une corporation appelée colonie française, qui existe encore de nos jours, et dont tous les membres ont conservé la langue et les mœurs de leurs ancêtres. Mais ce qu'il y a de plus remarquable et de plus frappant à cet égard, ce sont ces villages fondés, toujours par suite de cette déplorable révocation de l'édit de Nantes, dans les environs de Francfort, au centre même de l'Allemagne. Une personne de ma connaissance qui a vu ces villages pendant l'été dernier, m'assure qu'en visitant la population, on se croit au milieu de la France méridionale du siècle de Louis XIV. Langage, accent, mœurs, tout y rappelle cette dernière époque. Les pasteurs viennent de la Suisse française. Dans les écoles, on n'enseigne que le français, et la plus grande partie des habitants ne comprennent pas même l'allemand.

» De ce fait que la majorité de la population américaine est de race anglo-saxonne, il ne faut pas conclure qu'elle absorbera la nationalité et la langue française. En Europe, la langue française est toujours la langue dominante, la langue de prédilection des savants et la langue diploma-

tique enfin ! Toutes les premières familles d'Allemagne et de Russie, toute la noblesse font instruire leurs enfants en français. C'est la Suisse française principalement qui leur fournit des instituteurs et des institutrices. J'ai dans notre voisinage plusieurs amis, qui, comme précepteurs, ont habité la Russie pendant un grand nombre d'années et qui m'ont souvent répété que chez tous les seigneurs et dans la bonne société, on ne parle que français et aussi correctement qu'à Paris. La société choisie qui, de toutes les parties du monde et principalement d'Angleterre, vient chaque été visiter la Suisse, se sert généralement de la langue française. C'est à l'amour-propre des Anglais qu'il en coûte le plus de parler un autre idiome que le leur, mais le plus souvent ils sont forcés d'en passer par là. Toutes les principales villes d'Europe, et même Constantinople, ont leurs journaux français. A Berne, ville toute allemande, il se publie trois feuilles françaises, paraissant tous les jours.

» La langue, c'est la nationalité. Que les Canadiens-Français conservent donc religieusement la première, et la dernière ne périra pas, je crois vous en avoir donné la preuve par les divers faits qui précèdent. Encouragez, propagez l'instruction primaire, dans les campagnes surtout. N'employez que des instituteurs de race française. Après cela, que la corruption produise quelques défections dans la classe élevée, c'est-à-dire chez ceux de vos compatriotes, qui, par

leur éducation et leur position sociale, devraient être à l'abri de toute corruption, ceux-là, croyez-le bien, n'entraîneront pas les masses. A propos de cela, il y a quelquefois des tendances qui se remarquent jusque dans les plus petites choses. Je vois souvent dans les journaux des faits qui ne font pas honneur à quelques-uns de vos compatriotes, quant à l'esprit de nationalité ; c'est, par exemple, l'affectation que mettent des membres du parlement à s'exprimer en anglais. Pourquoi aussi, dans le commerce, les négociants franco-canadiens affectent-ils d'avoir des enseignes de leurs magasins en anglais ? Ceci ne s'explique guère pour une ville comme Québec, peuplée, en grande majorité, par la race française »... (1)

Dans une seconde lettre, en date du 27 juin 1854, le même correspondant, revenant sur un discours prononcé par l'ambassadeur des États-Unis à Londres, à l'occasion d'un dîner donné au gouverneur du Canada, lord Elgin, ajoute de nouvelles preuves à ce qui précède.

« Je prévois avec assurance, a dit l'ambassa-
» deur de la république américaine, le jour où la
» langue anglaise, qui est la langue de la liberté
» chrétienne, civile et politique, sera la langue de
» la plus grande partie du globe »...

(1) La correspondance de M. Garneau offre un beau modèle de cette fierté nationale et de ce respect de la langue française qu'aucun Canadien ne devrait jamais oublier. Parmi la nombreuse collection de lettres de M. Garneau que nous avons sous les yeux et dont un grand nombre sont adressées en réponse à des Anglais, pas une seule n'est écrite en langue anglaise.

» Quoiqu'il ne soit pas difficile de prouver que cette langue n'a pas toujours été et n'est pas toujours la langue de la liberté chrétienne, civile et politique, on peut dire avec beaucoup plus de vérité, n'en déplaise à monsieur l'ambassadeur, que ses prévisions ne sont rien moins que fondées. Ce sont là de ridicules vanteries et des fanfaronnades déplacées qui ne font pas honneur aux connaissances de celui qui se les permet. Plus justes que lui, tous les hommes compétents en pareilles choses, répondront que, si la langue anglaise n'a pas à craindre d'absorption en Angleterre ni aux États-Unis, rien, absolument rien ne porte à croire, ni à prévoir, que les autres langues doivent s'attendre à être absorbées par elle dans la plus grande partie du globe. On ne conteste pas à M. Buchanan que, dans la plus grande partie de l'Amérique, dans les pays d'outre-mer, l'anglais ne soit la langue la plus usitée, la langue mercantile enfin. Mais après cela, que sont les populations anglo-saxonnes de l'Angleterre et de l'Amérique, comparativement aux autres peuples d'Europe ? Pourquoi, et par quels moyens, quarante à cinquante millions d'Anglo-Saxons imposeraient-ils leur idiome à plus de deux cent millions d'âmes formant le surplus de la population européenne ? C'est ce que monsieur l'ambassadeur ne nous dit pas.

» On peut, sans présomption, lui répondre que, si la langue française n'a pas la prétention d'absorber les autres langues, elle, non plus, ne sera

jamais absorbée. Elle sera toujours la langue par excellence, la plus estimée, la plus cultivée, et la première de toutes les langues en Europe, où elle est la langue scientifique, la langue diplomatique, et, sauf peu d'exceptions, la langue commerciale la plus usitée, celle enfin qui, dans toutes les relations, sert presque généralement d'intermédiaire entre les divers peuples. Tout ceci est incontestable pour qui connaît bien l'Europe. Dans tous les établissements d'instruction publique, en Allemagne, en Italie, etc., on étudie le français. En Allemagne surtout, et même jusque dans les provinces danubiennes, presque toutes les bonnes familles ont chez elles des instituteurs ou des institutrices françaises. Que monsieur l'ambassadeur nous dise, par exemple, si, dans ces mêmes pays, on trouve un aussi grand nombre d'instituteurs ou de professeurs d'anglais, et si on y témoigne le même désir d'apprendre cette dernière langue.

» S'il est ensuite des contrées en Europe où la langue française ait une grande prépondérance, c'est en Russie et en Pologne, pays qui ont leurs littérateurs français, lesquels sont appelés souvent, et à juste titre, les *Français du Nord*. L'empereur Nicolas, avec tout son despotisme, n'a pu supprimer ni l'étude, ni l'usage de cette langue, qui est maintenant dans les mœurs de la partie éclairée de ses peuples. Au commencement de son règne, Nicolas fit publier, par un auteur russe divers ouvrages dans le but de ridiculiser l'em-

ploi de cette langue par les Russes, mais ce moyen n'eut pas de succès. D'ailleurs, le czar lui-même ne s'exprime le plus souvent que dans notre langue. Lui, ses frères et ses enfants ont eu des gouverneurs français. L'empereur Alexandre avait pour gouverneur le général La Harpe.

» Dans les arts et les sciences, c'est toujours aux Français que l'empereur Nicolas donne la préférence. On peut juger de l'exactitude de ceci par le grand nombre de Français que la guerre actuelle oblige de rentrer momentanément en France...

» Quel que soit donc l'avenir de ce vaste empire russe, où la langue française est en honneur et en usage chez chaque seigneur, dans chaque village, depuis la mer Baltique jusqu'à la mer Noire, on peut dire que cette langue y est profondément implantée et que peut-être elle pourra bien un jour servir à la civilisation de ce pays et y devenir la langue dominante. Cette idée, qui peut paraître hardie dans ce moment, a déjà été exprimée plus d'une fois par des hommes compétents.

» Je dirai ensuite que l'on établisse, par exemple, l'état comparatif des livres français et des livres anglais qui se vendent en Russie, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, etc. ; qu'on visite les bibliothèques publiques et particulières dans ces divers pays, et l'on reconnaîtra que la littérature française y entre pour les

trois quarts, comparativement à la littérature anglaise. Qu'on demande ensuite au voyageur qui a parcouru ces mêmes pays, si ce ne sont pas les revues et les journaux français qui y sont les plus répandus. Ce sont là autant de nouvelles preuves de la grande prépondérance de notre langue en Europe. Une autre preuve encore, d'ailleurs bien connue, c'est que sachant que nous pourrons nous faire comprendre dans toutes les contrées européennes, et souvent aussi dans les autres parties du monde, nous ne nous occupons pas assez en France de l'étude des langues vivantes ; c'est un grand tort sans doute, et on nous le reproche souvent avec raison. Qu'un Russe, par exemple, un Allemand, ou un Italien, visite le centre de la France, il ne trouvera à qui parler, tandis que nous, soit à Berlin, soit à Saint-Petersbourg, Vienne, Stockholm, Berne, etc,. etc., nous savons à l'avance que nous pourrons nous faire comprendre. Les protestants français, par exemple, peuvent assister à leur culte célébré en français, dans toutes les principales villes européennes, de Stockholm à Odessa.

» En s'exprimant ainsi, M. Buchanan a voulu aussi faire allusion à la possibilité de l'*anglification* du Bas-Canada. Ici, M. Buchanan se trompe encore, cette *anglification* ne dépendant pas plus de l'Angleterre que des États-Unis, mais uniquement des Canadiens-Français. Quel que soit le sort que l'avenir réserve à votre intéressant pays, qu'il fasse partie d'une confédération for-

mée des colonies anglaises, ou qu'il soit annexé à l'Union américaine, on ne pourra jamais, *si le Canadien-Français le veut bien*, lui ravir sa langue, sa religion et ses usages, en admettant même qu'il ne pourrait conserver ses lois. Les nationalités ne s'anéantissent pas ainsi. L'histoire moderne nous en présente trop de preuves. Voyez, par exemple, l'Alsace, l'une de nos plus belles et de nos plus riches provinces de France, et qui aujourd'hui ne compte pas loin d'un million d'habitants. Cette intéressante contrée, conquise par Louis XIV, et réunie à la France en 1648, a conservé sa langue, ses mœurs et ses usages, malgré le système de centralisation et d'unité qui se fait sentir en France beaucoup plus que dans tout autre pays. Parcourez donc cette belle Alsace, réunie à la France depuis passé deux siècles, vous y trouverez une population française de cœur et sincèrement attachée à la France, mais toujours allemande par les mœurs et les usages. Visitez tous les villages, entrez le dimanche dans toutes les églises, vous n'y entendrez que des sermons en allemand. Dans les écoles, on enseigne l'allemand en même temps que le français. Voyez ensuite le royaume de Sardaigne, auquel ont été réunies toutes les provinces de la Savoie et le comté de Nice, pays peuplés par des habitants de race française, qui n'en conservent pas moins leur langue, leurs usages, etc. L'Autriche ensuite, qui règne depuis si longtemps sur la Lombardie, a-t-elle germanisé

ce pays ? La Belgique qui compte deux millions d'habitants parlant le français, et environ deux millions parlant le flamand, présente-t-elle l'absorption de l'une ou de l'autre de ces langues ? Et la Suisse enfin, qui se compose des races allemande, française, italienne et romane, a-t-elle cherché à anéantir l'une ou l'autre de ces quatre nationalités différentes ? Non, et c'est là que, sous ce rapport, les Canadiens-Français trouveront l'exemple le plus rassurant pour leur avenir. En Suisse, chaque nationalité est respectée dans ses droits. Quoique la population allemande soit la plus nombreuse, les autres langues sont aussi reconnues par la constitution fédérale comme langues nationales, et chaque nationalité est représentée dans les assemblées législatives et au conseil fédéral. Cette différence de nationalité se rencontre aussi dans plusieurs des États composant la confédération. Le Valais, par exemple, se compose du Bas-Valais qui est français et du Haut-Valais qui est allemand. Le canton de Fribourg a aussi sa partie allemande et sa partie française, dont les limites se rencontrent dans la ville même de Fribourg. En 1815, l'ancien Évêché de Bâle, dont la population est toute française, a été réuni au canton allemand de Berne. Le canton des Grisons compte 132 paroisses protestantes et 86 paroisses catholiques, formant ensemble une population d'environ 100,000 habitants. Un tiers environ de cette population parle l'allemand, un neuviè-

me l'italien et le reste le roman. Le canton se divise en trois ligues, la ligue Grise, la ligue de la Maison-de-Dieu et la ligue des Dix-Droitures. Ces ligues, dont l'union date de 1476, se subdivisent en $25\frac{1}{2}$ juridictions. Celles-ci, partagées à leur tour en juridictions secondaires, forment de petites républiques différant souvent entre elles par leurs constitutions, leurs lois et leurs franchises. Cet État présente donc le rare assemblage, dans un petit pays, d'une population composée de trois races différentes, professant deux cultes différents et vivant entre elles heureuses et tranquilles, car le canton des Grisons est un des plus paisibles de la Suisse.

» Ainsi, dans chaque canton suisse, comme dans la confédération, chaque nationalité est respectée et équitablement représentée. Pourquoi n'en serait-il pas de même en Canada ? Ceci dépend uniquement du peuple canadien, ainsi que le prouvent les exemples que je viens de vous citer. Que les Canadiens-Français ne se laissent donc pas éblouir par des discours inspirés par un orgueil national aussi outré que ridicule, comme celui de M. Buchanan ; qu'ils se persuadent bien surtout, et qu'ils n'oublient pas, que si la langue anglaise est celle de la majorité du peuple américain, elle n'est pas et ne sera jamais celle de la grande majorité de la population la plus civilisée du globe, c'est-à-dire de l'Europe ; que s'il y a chez la race anglo-saxonne des qualités qui la placent dans une position respectable par-

mi les nations civilisées, il y aurait de la folie à prétendre qu'elle est au-dessus, ou qu'elle absorbera ou effacera toutes les autres nationalités, à la tête desquelles se trouve toujours la France.

» D'ailleurs, la partie éclairée du peuple anglais commence à secouer ses préjugés ; revenue à des sentiments plus équitables, elle témoigne le désir de voir disparaître ces orgueilleuses prétentions de prépondérance et ces rivalités de races qui ne sont plus de notre siècle. Que le peuple canadien-français ne croie donc plus à ce fantôme de l'omnipotence anglo-saxonne ; qu'il retire sa confiance aux hommes capables de défection ; qu'il ne choisisse ses mandataires que parmi les hommes d'une confiance éprouvée pour la défense de ses institutions, de sa langue et de ses lois ; que tous ses efforts tendent sans cesse au progrès de l'instruction du peuple ; que celle-ci soit toujours donnée dans la langue maternelle, l'étude de l'anglais ne devant être considérée que comme un accessoire ; qu'il n'oublie jamais que l'union fait la force, et il pourra, comme tant d'autres peuples, transmettre intact à ses descendants l'héritage qu'il a reçu de ses pères.

» Terminant cette lettre peut-être déjà trop longue, je forme les vœux les plus sincères pour la conservation de la nationalité de votre brave peuple et pour son bonheur, espérant que le gouvernement anglais, animé par des dispositions équitables envers vous, reconnaîtra qu'il est de son devoir et de son intérêt de respecter et de

protéger tous les droits inhérents à votre nationalité, et par ce moyen, conserver le Canada dont la position, ainsi améliorée, deviendrait préférable à l'annexion ».

L'ardente sympathie dont cette lettre est empreinte, est une preuve éloquente en faveur de l'*Histoire du Canada ;* mais de tous les nombreux témoignages que nous venons d'énumérer, aucun ne fait plus d'honneur à M. Garneau, aucun ne fait mieux connaître l'importance de ses travaux historiques, et les résultats pratiques qu'ils ont eus pour le Canada, que les paroles que lui adressait, en 1855, monsieur le commandant de Belvèze, envoyé pour renouer des relations commerciales entre le Canada et la France :

« C'est en grande partie à votre livre, monsieur Garneau, que je dois l'honneur d'être aujourd'hui en Canada... Il forme la plus solide base du rapport officiel que j'adresse au gouvernement de l'Empereur sur les ressources commerciales de votre beau pays » (1).

Après de tels témoignages, M. Garneau pouvait mourir : son œuvre était accomplie. Servir son pays avait été l'unique but de sa vie, le seul mobile de son ambition. Ce résultat, il l'avait obtenu.

Au prix de quelles veilles, de quels travaux, de quelles sueurs — vingt années d'infirmités, une vie brisée avant le temps, une mort anticipée, sont là pour vous répondre.

(1) Voir le *Journal de Québec* de cette époque.

« Sans doute, l'homme d'État mérite bien de la patrie, et sa mémoire doit être chère à tous ; mais celui qui, sacrifiant à des recherches toujours pénibles et souvent ingrates, les plus belles années de sa vie, celui qui consent à être esclave et martyr pour devenir l'historien de son pays, est cent fois plus grand. Il meurt à chaque instant peu à peu dans son cabinet, pour l'avantage de ses concitoyens. Chaque date qu'il inscrit lui coûte, pour ainsi dire, une goutte de sang, tant il lui a fallu de veilles et de travail pour aller la chercher au milieu d'un pêle-mêle d'années et d'événements, d'un abîme de confusion et de ténèbres. L'historien, c'est la mémoire de son pays ; et quand un pays n'a plus de mémoire, il meurt. L'historien est donc indispensable, tellement indispensable qu'il ne meurt jamais. Son corps nous échappe, son front ne nous réjouit plus, mais son œuvre demeure.

» M. Garneau a eu le mérite de ne devoir qu'à lui seul sa vaste érudition, son style toujours bien approprié aux sujets qu'il traitait. Il a été lui-même à la fois et le maître et l'élève. C'est monsieur F. X. Garneau seul qui a fait l'historien » (1).

Quant au mérite littéraire de son œuvre, ses critiques, comme ses admirateurs, en ont reconnu la vaste conception, l'ordonnance habile et la ri-

(1) Correspondance québecquoise du *Journal des Trois-Rivières*, signée d'initiales qui indiquent un beau nom, et qui promet d'être dignement porté.

che exécution. Il appartient à la grande école d'Augustin Thierry, dont il était l'admirateur passionné : il en a les qualités et même les défauts, la manière large, le regard philosophique, et quelque chose de son talent dramatique et littéraire ; mais aussi il en a les tendances rationalistes et les préjugés politiques. Ce fut le malheur de son éducation solitaire, abandonnée à elle-même, privée de cette salutaire direction qu'impriment aux jeunes talents nos grandes institutions religieuses.

Ébloui de l'étonnante prospérité des États-Unis, qu'il avait visités pendant sa jeunesse, aux plus beaux jours de leur merveilleux développement, il en avait rapporté une admiration trop exclusive de leurs institutions et de leur système politique ; et il ne s'est pas assez mis en garde contre leurs doctrines sur l'origine des sociétés, les devoirs des gouvernements, la liberté des citoyens, les droits de la vérité. « Comme eux, il écarte trop souvent de la direction des peuples l'action de la religion et de ses ministres ». Il en est résulté une déplorable lacune dans son œuvre ; le côté le plus intéressant, le plus glorieux de nos origines coloniales lui a, en partie, échappé.

Il n'a pas su mettre en lumière le rôle de dévouement que la France a embrassé en mettant le pied en Amérique, ce rôle sublime de nation évangélisatrice, le seul digne de la fille aînée de l'Église, qu'elle a poursuivi avec un désintéressement qui fera son éternel honneur.

Son premier mobile, son dessein prémédité dans la fondation du Canada était, pour nous servir des expressions employées dans la commission de Jacques Cartier, « l'augmentation du sain et sacré nom de Dieu ». La raison d'État, les avantages matériels, l'accroissement de sa puissance, l'honneur des découvertes, les profits du commerce étaient pour elle des mobiles secondaires. Cette noble pensée qui avait présidé aux premières découvertes, fut poursuivie par les successeurs du roi chevalier, les princes très chrétiens, et par les premiers fondateurs de la colonie. Pour ne citer que le plus illustre, Champlain écrit dans ses *Voyages* cette phrase qui est comme le principe de toute sa conduite : « Le salut d'une seule âme vaut mieux que la conquête d'un empire ; et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays où règne l'idolâtrie, que pour les soumettre à Jésus-Christ ».

« Depuis Champlain, les missionnaires furent les instruments les plus actifs et les plus utiles de la colonisation. Nous leur avons dû nos plus importantes découvertes, nos expéditions les plus heureuses, nos traités de paix les plus avantageux. Souvent ils ont réussi, par l'ascendant qu'ils avaient pris sur les sauvages, à détourner la guerre qui menaçait la colonie ; et toujours ce sont eux qui ont concilié les amitiés les plus fidèles, les plus inaltérables dévouements des tribus indigènes. Le gouvernement canadien les em-

ployait dans toutes les circonstances difficiles : ici pour ménager l'alliance d'une nation indienne, là pour en maintenir une autre dans la neutralité nécessaire ; ailleurs, pour apaiser des querelles, des différends, et pour assurer l'exécution d'un traité. Quand la paix se négociait avec les sauvages, c'étaient les missionnaires qui portaient la parole au nom du gouverneur... Quand la paix était faite, on donnait aux indigènes, devenus nos alliés, un missionnaire. Il n'y avait pas de garantie plus sûre et mieux acceptée des deux côtés » (1).

De fait, la forme du gouvernement, dans les premières années de la colonie, était une sorte de théocratie.

Et cependant ce fait historique si important, même au point de vue politique, et qui offrait de si grandes ressources pour l'intérêt et la variété du récit, qui aurait pu fournir la matière de si belles pages, de peintures si originales, si pittoresques, d'épisodes si dramatiques, n'a été qu'imparfaitement compris par M. Garneau, et n'est que faiblement accusé dans son *Histoire*. Si on veut l'étudier, c'est ailleurs qu'il faut aller et chercher le complet développement.

Lorsqu'il s'agit d'une œuvre magistrale, et qui s'impose à l'admiration et à la sympathie de tous les lecteurs, comme l'*Histoire du Canada*, il y a

(1) Ce passage est extrait de la critique de l'*Histoire du Canada* par M. L. Moreau, dont les appréciations nous ont surtout guidé dans notre travail.

peu d'inconvénients à insister sur les critiques. C'est le privilège des monuments immortels : en les admirant, on peut enlever hardiment les taches qui obscurcissent leur éclat, sans craindre d'en entamer le granit (1).

Sous le titre d'*Histoire du Canada*, l'ouvrage de M. Garneau embrasse, en réalité, l'histoire de toutes les colonies françaises en Amérique. Son plan est vaste, mais il est bien conçu et habilement exécuté. « Embrassant son sujet dans toute son étendue, dit un critique français, l'auteur a conservé l'unité de l'ensemble dans la variété des détails. On le suit toujours sans fatigue, sans travail, sans que jamais la succession des faits et la filiation des événements échappent à l'attention la moins soutenue ».

Par la pente naturelle de son esprit philosophique, sa pensée remonte sans effort du fait à l'idée, de l'analyse à la synthèse, et trace un sillon lumineux à travers le dédale des faits historiques. Le coup d'œil de l'historien plane toujours au-

(1) Si l'on voulait faire une critique minutieuse de l'ouvrage de M. Garneau, on pourrait relever un certain nombre d'inexactitudes dues aux difficultés de tout genre que présente l'étude des documents historiques. Nous n'en indiquerons qu'une en passant, parce qu'elle intéresse un sujet qui nous est cher. M. Garneau, en parlant du quiétisme et des adeptes qu'il eut au Canada, dit que « la célèbre Marie de l'Incarnation, supérieure des Ursulines, partagea ce délire de la dévotion ». *Vol.* 1. *p.* 184.

Cette assertion est entièrement dénuée de fondement, puisque Bossuet lui-même s'est appuyé sur les paroles de la mère Marie de l'Incarnation et a cité ses propres écrits pour réfuter l'erreur du quiétisme. *Voir notre* HISTOIRE DE LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION. *Appendice.*

dessus de la narration, domine le cours des événements, les examine, en recherche les causes et en déduit les conséquences.

Le style est à la hauteur de la pensée, et révèle un écrivain d'élite. Il a de l'ampleur, de la précision et de l'éclat ; mais il est surtout remarquable par la verve et l'énergie. C'est une riche draperie qui fait bien ressortir les contours, dessine les formes avec grâce, et retombe ensuite avec noblesse et dignité. Il s'y mêle parfois, disent certains critiques français, une sorte d'archaïsme, qui, loin d'être sans charme, donne, au contraire, au récit je ne sais quel caractère d'originalité à la fois et d'autorité.

Mais le style de l'historien du Canada se distingue surtout par une qualité qui fait son véritable mérite et qu'explique l'inspiration sous laquelle l'auteur a écrit. C'est dans un élan d'enthousiasme patriotique, de fierté nationale blessée, qu'il a conçu la pensée de son livre, que sa vocation d'historien lui est apparue. Ce sentiment, qui s'exaltait à mesure qu'il écrivait, a empreint son style d'une beauté mâle, d'une ardeur de conviction, d'une chaleur et d'une vivacité d'expressions qui entraînent et passionnent — surtout le lecteur canadien. On sent partout que le frisson du patriotisme a passé sur ces pages.

L'avenir sanctionnera le titre d'*Historien national* que les contemporains de M. Garneau lui ont décerné. Car, outre ses qualités éminentes, c'est lui qui, le premier, a pénétré dans le chaos

de nos archives et penché le flambeau de la science sur ces ténèbres. D'autres parmi ses émules, profitant de ses travaux et marchant à sa suite dans les sentiers qu'il a frayés, pourront lui disputer la palme de l'érudition, mais nul ne lui ravira cette gloire. Avant lui, on ne connaissait, à part quelques fragments plus ou moins complets, que l'Histoire du Canada du P. de Charlevoix, qui s'arrête à 1740, près d'un quart de siècle avant la conquête.

Depuis lors, on peut dire que tout était à créer. Les seuls ouvrages qui eussent quelque autorité, avaient été écrits dans un esprit hostile, et dans le but d'avilir le caractère canadien.

C'est M. Garneau, le premier, qui, à force de patriotisme, de dévouement, de travail, de patientes recherches, de veilles qui ont usé ses jours, fané sa vie dans sa fleur, est parvenu à venger l'honneur de nos ancêtres outragé, à relever nos fronts courbés par les désastres de la conquête, en un mot, à nous révéler à nous-mêmes.

Qui donc mieux que lui mériterait le titre glorieux que la voix unanime des Canadiens, ses contemporains, lui a décerné ? Nous avon-donc droit de l'espérer, l'avenir s'unira au présent pour le saluer du nom d'HISTORIEN NATIONAL.

Les restes de M. Garneau reposent dans le cimetière de Notre-Dame de Belmont, à l'ombre de cette même forêt qui vit, il y a un siècle, passer l'armée de Lévis, à deux pas du champ de ba-

taille de Sainte-Foye qu'il a arraché de l'oubli, en face du monument élevé aux braves tombés sous la mitraille.

C'est bien là qu'il devait reposer ; car lui aussi a combattu pour la patrie. Avec sa plume, il a continué de tracer le sillon de gloire que ces héros avaient ouvert avec la pointe de leur épée ; et comme eux, il est tombé après avoir, suivant la belle expression d'Augustin Thierry, « donné à son pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille ».

Québec, février 1866.

TABLE DES MATIÈRES.

PHILIPPE A. DE GASPÉ :

I. Souvenirs d'enfance 11
II. Les ancêtres de M. de Gaspé 19
III. Philippe Aubert de Gaspé 24
IV. Les Anciens Canadiens. — Les Mémoires 42
V. Mort de M. de Gaspé 59

F. X. GARNEAU :

I. Ancêtres de M. Garneau. — Son enfance. — Son éducation 68
II. Voyages aux États-Unis et en Europe 74
III. Divers écrits de M. Garneau. — Son « Histoire du Canada » 89
IV. Maladie de M. Garneau. — Sa mort . 96
V. Jugement sur « l'Histoire du Canada». 103

CE PS 8401
.U24Z634 1912
CO2 CASGRAIN, HE DE GASPE ET
ACC# 1275305

Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance

Libraries
University of Ottawa
Date Due

20 FEV. 1991
15 AVR. 1992
06 AVR. 1992
16 FEV. 1993
08 FEV. 1993
MAR 16 1996
05 MARS 1996
MAR 14 2001
FEV 28 2001
JUL 17 1991
09 AVR APR 2008

a39003 004673116b

PS
8401
U242L34
1912
Pt. 2

Casgrain, H.R.
De Gaspé et
Garneau

Fra 2514c
J.J. Jessier